LE PEUPLE BRETON

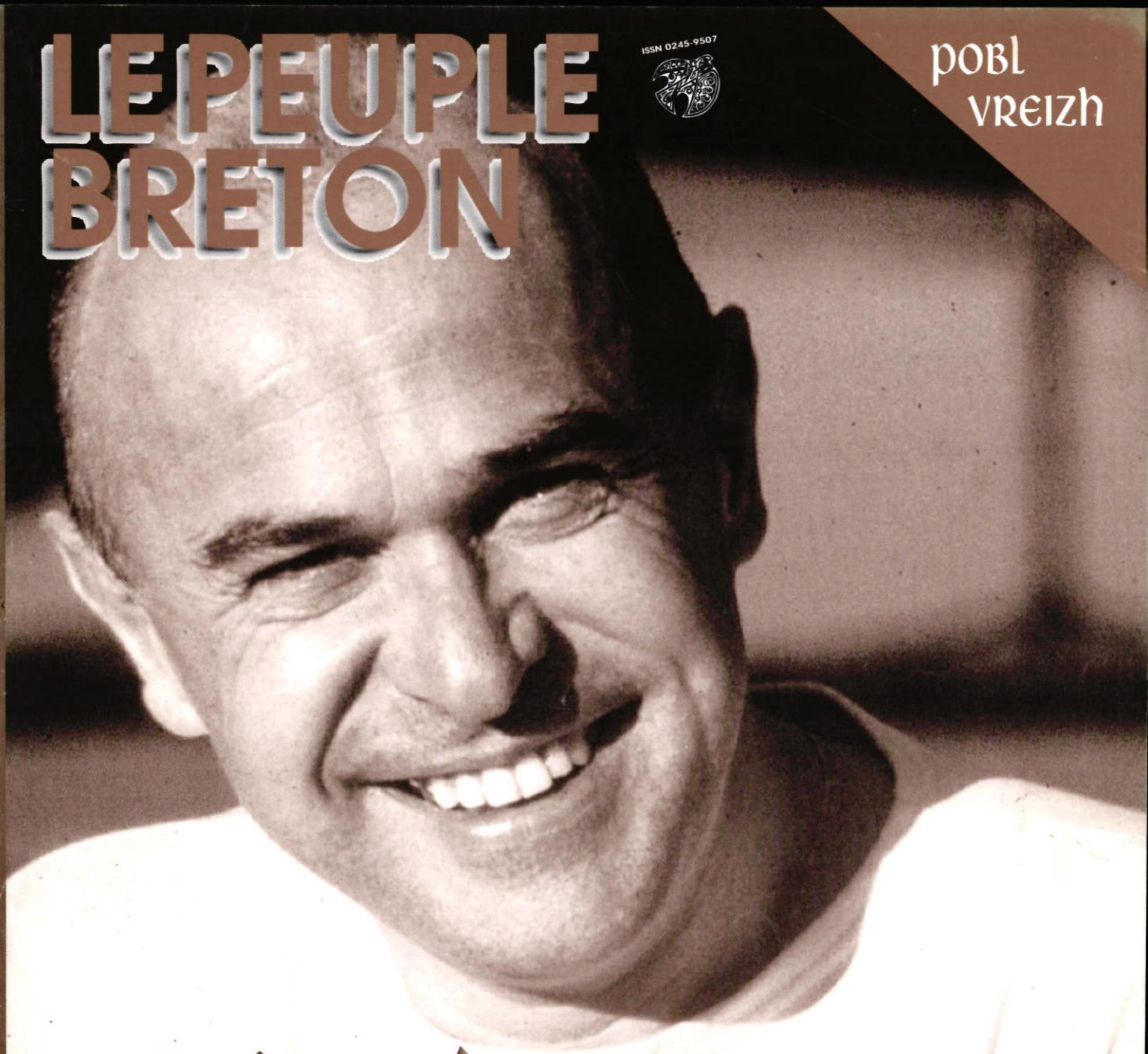
ISSN 0245-9507

POBL VREIZH

N° 407 / 15 F

AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ

NOVEMBRE/DU 1997



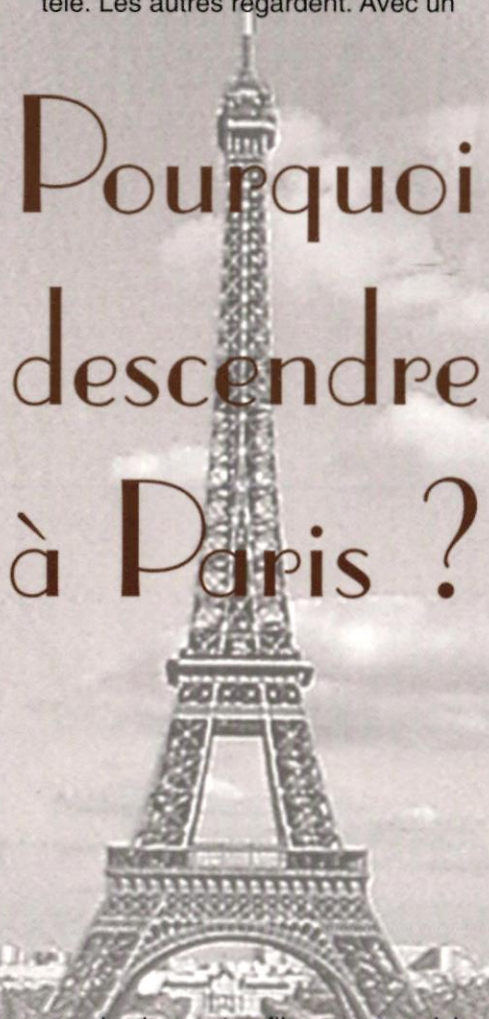
Le Chant et la Vie

Tamene

25 ans de chanson

les bons conseils de tonton job

Pourquoi descendre à Paris ?



L'hirondelle du marché au cadran piaille depuis des mois le retour du printemps cochonnier. A 11 francs et plus le kilo, t'en mets un bon paquet de côté. Mais le plus dur reste à faire : il va te falloir maintenant investir intelligemment, car tes lessiveuses commencent à déborder.

Il y a dix ans t'avais acheté un appart à Rennes soi-disant pour les études de ton fils. Il a passé son temps à se bourrer la gueule rue de Saint-Malo et, à 29 ans, il n'a pas encore été fichu de décrocher son Deug en sociologie rurale, malgré une thèse très remarquée sur l'alimentation triphasée des cochons à Guéméné.

Aujourd'hui vise plus haut : Paris. Ton fils s'y plaira beaucoup mieux. Question hors-sol il sera moins perdu car là-bas ils pratiquent à grande échelle, dans des tours plus hautes que le minez du.

A Paris tout est mieux, mais en plus grand. D'abord t'es plus près de tout, surtout des primes de Bruxelles. Les rues sont tellement larges que, quand t'es bourré, tu mets une journée entière à les traverser. Le brouillard est plus épais qu'à Carnoët et les trois quarts du temps t'arrives même pas à voir le sommet de la tour Eiffel tellement elle est plus haute que Roch Trédudon.

A Paris ton fils trouvera plus facilement une femme car il y en a plein les rues qui n'attendent que ça. Il est temps d'ailleurs de lui expliquer les choses de la vie car à force de voir l'inséminateur monter sur la vache, il doit commencer à se poser des questions.

Tous les trains mènent là-bas. Les 38 tonnes, qui s'éclatent à flux tendu sur l'autoroute, c'est à Paris qu'ils vont. Les nuages aussi, surtout quand le vent vient d'Ouest. Pour les rivières j'ai pas vérifié, mais je suppose que c'est la même chose car la Seine est dix fois plus large que le canal de Nantes à Brest. La Micheline qui autrefois te donnait l'heure de la soupe, maintenant c'est à Paris qu'elle bosse. Elle y fait la taupe en se faisant appeler métro.

Tout ce qu'il y a d'important, de présidents et de vice-présidents, c'est à Paris qu'ils sont. A Paris t'as même pas besoin de télé pour regarder le tiercé tellement les chevaux courent vite. Un cheval sur trois passe à la télé. Un Parisien sur trois bosse à la télé. Les autres regardent. Avec un peu de chance ton fils aura un voisin de palier qui travaille à la télé ou un cheval qui court dedans. Avec un costume neuf, une cravate ou deux, il peut passer aux Grosses Têtes car il connaît un bon paquet de blagues cochonnes.

Le mieux serait qu'il écrive un livre du genre "29 ans en Centre-Bretagne au milieu des cochons" avec en sous-titre : "Ce que j'ai fais, aucune autre bête que moi ne l'aurait fait". Il devrait faire un tabac chez Pivot. S'il passe à la télé, tu lui dis de garder sa casquette Maïsadour, ça fera plus authentique. Tu la lui laves quand même avant, car j'ai comme l'impression qu'il couche avec.

Là-bas il gagnera triple. Quoi ? Il ne gagne rien ici ? Justement : ce sera plus facile de tripler. Il sera, du coup, trois fois plus heureux. Là-bas il faut voir trois fois plus grand. Les journaux sont trois fois plus gros qu'ici car ils ont trois fois plus de choses à raconter. A Paris un journal de la province d'Ile-de-France devient aussitôt national. Les nuits sont trois plus longues tellement que les jours n'arrivent pas à suivre. Avec trois fois rien, là-bas ils te font du neuf.

Dix chapelles du Krann tiennent dans Notre-Dame de Paris et dix crânes de Bretons dans celui d'un Parisien, tellement il reste de la place. Les maisons sont dix fois plus hautes que ta porcherie, avec beaucoup plus de monde par case. A Paris les architectes jouent avec des légos dix fois plus gros. Ils savent te construire des cubes dix fois plus grands.

Là-bas t'as même pas besoin de plan d'épandage car tout va à l'égout et Eau et Rivières de Paris la ferme.

Là-bas un commissaire enquêteur devient aussitôt ministre, un sacristain du pays Pourlet. archevêque. Là-bas tout pousse plus vite, surtout les courges et les cornichons. A Spézet, Yann Goasdoué n'est qu'un modeste plouc à lunettes, à Paris il devient tout de suite Francis Blanche. Jakes Goasmat, ton copain Kiravi de Toulbrein aussi pété que sa mob, se fait tout de suite embaucher comme chauffeur au Ritz et devient en moins de deux chef de rayon aux Galeries Al Fayed à Londres.

A Paris il ne manque rien de ce qu'il y a. On y trouve tout ce qui manque ici en trois fois plus mieux. Le seul risque c'est l'overdose. Tu dis à ton fils de démarrer doucement en s'entraînant avec nous sur la côte nord, à Kerlouan, au "Petit Paris". On va s'y mettre progressivement en commençant par doubler sa dose de Ricard.

Merci qui ?

Merci Tonton Job !

Job Kreizbreiz

Souscription

Octobre : Annick Boutouiller, Plestin-les-Grèves (40) ; Jean-Claude Lelay, Marseille (40) ; Edouard Roudaut, Montbonnot-St-Martin (20) ; Michel Lefeuvre, Romillé (20) ; Jean-Paul Thiéry, Lorient (20) ; Emile Guillois, Séné (40) ; Philippe Jagoury, Dammarie-les-Lys (40) ; Maurice Fiévet, Gonesse (90) ; Pierre Morvan, Paimpol (140) ; Roberte Caron, Margny-les-Compiègne (20) ; Yvon Calage, Arzon (40) ; Thierry Benoist, Lanester (20) ; Roger Tassin, Lorient (100) ; Louis Le Bizec, Plestin-les-Grèves (40) ; Pascal Laporte, Plérin (40) ; Bernard Jolois, Gambais (40) ; Yann-Ber Harnois, Fougères/Foujer (40) ; Jakez Derouet, Pluguen (40) ; François Parent, Nantes (40) ; Jean-Baptiste Henry, Béton Bazoches (90) ; Jean-Claude Kermarrec, Genilac (20) ; Guy Jaouen, Lanarvily (20) ; Jean-Yves Gloannec, Saint-Nazaire (20) ; Didier Chenevière, Mantes-La-Jolie (20) ; Paul Guégueniat, Kermatret Vihan, Saint-Yvy (160) ; Loeiz Le Bec, Saint-Malo (40) ; Jean-Yves Toux, L'Hermitage-Lorge (20) ; Sandra Joly, Matignon (60) ; René Le Moan, Villiers-sur-Marne (40) ; Antoine Landrot, Vaucresson (20) ; Yann Foucher, Caen (80) ; Christophe Le Floc'h, Naoned-Nantes (20) ; Roger Perrot, Trédarzec (20) ; Louis Moreau, Ploubazlanec (20) ; Jean-Paul Conan, Feins (20) ; Jean-François Millet, Néant-sur-Yvel (30) ; Patrick Hervé, Le Rheu (40) ; Yves Plasseraud, Paris (40) ; Yann-Erwan Plourin, Langoned (40) ; Michel Le Chartier, Plérin (40) ; Roger Le Du, Saint-Brieuc (20) ; Paul Kerisit, Enez Tudi (140) ; Jean-Pierre Fumoleau, La Courneuve (40) ; Claude Jouanno, Lorient (40) ;Frédérique Le Nédellec, Brest (20) ; Vincent Fabre, Auvers-sur-Oise (40) ; Maurice Nédélec, Ornex (90) ; Maxime Bedard, Villiers-Le-Bel (40) ; Vincent Roué, Vannes (20) ; Sébastien Morvan, Plabenneg (20).

407

Les abonnés dont la bande-adresse porte ces numéros (ou tout numéro inférieur) sont invités à renouveler leur abonnement au plus vite pour éviter toute interruption dans l'expédition de leur mensuel préféré. Merci !

LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH
Mensuel - BP 203, 56102 Lorient cedex
Tél. 02.97.21.21.82
Fax 02.97.64.75.47

Responsable de la publication et de la rédaction : Joël Guégan

Rubriques culturelles, Pobl Vreizh : Jean-Jacques Monnier

Abonnements, administration : 9 rue Pinot Duclos, 22000 St-Brieuc.

Publicité : au journal

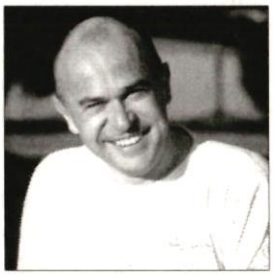
Éditeur : Les Presses Populaires de Bretagne

Composition, impression : IMPRAM, Lannion

CPAP : 66132

Dépôt légal : 3e trimestre 1997

Sommaire



La "Une" du P.B.-P.V. va naturellement vers Yann-Fañch Kemener à l'occasion de la fête de ses 25 ans de chansons à Kemper, le 29 novembre, de 15 h à l'aube !

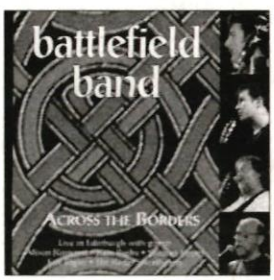
Le chanteur comme le répertoire paraissent tellement imprégnés de la tradition la plus vivante que nous avons pensé à ce titre un peu général, "Le chant et la vie", qui renvoie à toute l'actualité, variée, traitée par ce journal.

Tonton Job Kreizbreiz, admirateur cochon de Paris, introduit naturellement les conséquences du nationalisme inoxydable de la French Déconnection (voir le "Libre ton"), qu'on retrouve en page 4 avec l'immigration, en page 8 avec les bécassinades, en page 16 avec la charte européenne, en page "Peuples du Monde" avec Yves Jardin (Pour une autre politique dans les D.O.M.).



La vie sociale et économique prend toute sa place avec les pages 3 et 4 (35 heures - Chômage : 7 millions de personnes touchées), le "Leurre de vérité" (p. 10), l'intervention d'André POCHON sur la politique agricole (p. 22-23) et aussi dans "Pobl Vreizh" (Foar Bio Mur et... Joa d'ar moc'h).

La culture donne lieu à une très belle réflexion d'Yves Plasseraud sur le BUND qui débouche étonnamment sur l'actualité (p. 5-6-7), aux deux pages consacrées à Y.F. Kemener (p. 14-15), à une intervention musclée et non conformiste d'un "praticien", Daniel Thenadey, animateur des Arcs de Quéven (p. 17), à une analyse étonnante de la lecture en Bretagne par Philippe Lanoë (A quand la dévolution du livre ?) (p. 26) et à une Ballade écossaise (p. 18).



Bonne lecture pour le mois noir, comme disent les Bretons.

Joël Guégan

L'Éternité en pointillés ?... ou la Sous-France en repentance

Il paraît de bon goût à certains de considérer que la France s'est évanouie pendant la période triste de Vichy. Avec toutes sortes d'acrobaties de la pensée, il s'agit de faire admettre aux braves gens que la France, qui par nature (d'après la version officielle) est pure, sans tache, humaniste, ouverte, et constitue LA (seule ?) référence mondiale en matière de démocratie, ne pouvait en aucun cas être identifiée au régime de Vichy. La vraie France étant à Londres ou dans les maquis, seule la Sous-France aurait servi l'appareil d'un «Etat» déchu, privé de toute dignité... Amen.

Ce genre d'analyse, basé sur un hypernationalisme inoxydable nous paraît à la fois dérisoire et dangereux.

OVNIS FRANÇAIS ?

Dérisoire, car jusqu'à «nouvel ordre», la France est constituée par l'ensemble des Français. Or, qu'on le veuille ou non, une majorité de Français a soutenu Blum en 36, puis Pétain en 40, puis De Gaulle en 44. Huit années étonnantes certes, mais qui devraient pouvoir s'analyser lucidement. La période de Vichy, (qui a donné lieu à des millions de lettres de dénonciation à la Gestapo !... Sans parler du «marché noir»), fait évidemment partie de l'histoire de France sans discontinuité possible. Les pleins pouvoirs de Pétain ont été votés par des élus de la III[e] République. «L'Etat Français» de Pétain a été servi par les mêmes fonctionnaires («hauts» ou pas) que la III[e] république et que la IV[e]. Sinon, il faut démontrer que la France était peuplée d'OVNIS à partir de 40. Les photos de Pétain entouré de foules enthousiastes ne font pas apparaître des êtres étranges, hélas. Ils ressemblent un peu à ceux qui, ces temps-ci, manifestent pour le maintien des allocations familiales. C'est tout.

Dangereux parce qu'on pourrait laisser croire au bon peuple que la France est à **jamais à l'abri**, par nature, d'une période noire. Comme si après l'élection de Jospin-Blum (point de vue du CNPF bien sûr...) on était totalement à l'abri d'un Madelin-Pétain exploitant de manière malsaine la période de déstabilisation des «images» traditionnelles dues à l'arrivée de l'euro... c'est-à-dire à l'abri d'un régime de droite musclée, dû à la rencontre de la droite et de l'extrême-droite.

Dangereux encore, sans doute plus fondamentalement, parce qu'on ne veut pas voir la vérité en face. Ce qui est inacceptable en histoire ! Il faut toujours essayer de comprendre.

Par exemple, faut-il considérer les Français qui, en 1940 – AVEC LEUR NIVEAU D'INFORMATION DE L'ÉPOQUE – acceptaient Pétain comme du fumier de lapin ? Rien n'est aussi simple. Bravo à ceux qui ont fait le bon choix, mais certains anciens Résistants eux-mêmes reconnaissent «qu'il était parfois plus facile de faire son devoir que de savoir où il était». Papon coupable ? sûrement. Mais le Pape de l'époque ? Et l'Eglise avait alors une influence énorme en France !...

OÙ SONT LES TROUS DE MYTHE ?

SI la nouvelle interprétation de la période de Vichy (le coup de la «France évanouie») s'imposait, il faudrait réécrire complètement l'histoire de la France qu'on nous a si souvent présentée comme quasiment éternelle ! Une bonne définition de cette histoire en pointillé s'imposerait. On saurait quand la France est présente et quand elle s'absente... Précisez-nous au plus tôt où se trouvent les trous de mythe dans votre tissu d'éternité !

En tant que Bretons, nous apprécions d'autant plus cette mascarade que nous sommes amenés – encore assez souvent aujourd'hui – à recevoir en pleine poire l'aventure des «autonomistes bretons nazis» ? Nous constatons que l'image a été abondamment utilisée, et qu'elle sert encore à contrer l'élaboration d'une identité bretonne digne, sans excès, tranquille.

LE VEL D'HIV EN BRETAGNE ?

Alors que cette affaire a concerné une ultra minorité de Bretons (72, d'après certains historiens, dont une bonne moitié de très jeunes gens), elle a été exploitée de manière continue pendant un demi-siècle, et traitée souvent comme «représentative» de la Bretagne !... Les Français, quant à eux, majoritairement pétainistes – résignés ou enthousiastes – pendant quelques années auraient le droit à un blanchissement divin de l'histoire, pour la même époque.

Le «Vel d'Hiv», vélodrome où les Juifs ont été lamentablement rassemblés pendant la guerre avant d'aller vers les camps de la mort, se situait dans la capitale mondiale de l'intelligence, du bon goût et de l'élégance (pas vrai ?) et pas chez Bécassine. Qu'on se le dise !... Imaginez le contraire un instant. Les Bretons auraient entendu leur pegement* pendant combien de temps ?

Et des Résistants, il y en a eu autant en Bretagne qu'ailleurs, en proportion, largement.

Alors, bonjour, l'histoire. VRAIE !

Charles JAOUEN

** «entendre son pegement» = se faire critiquer longuement et complètement.*

35 heures : quel rôle pour les bassins d'emploi ?

Le Parlement aura donc à discuter au début de 1998 d'une loi fixant *« l'objectif de la durée légale du travail à 35 heures par semaine au 1er janvier 2000 »* pour les entreprises de plus 20 salariés (2002 pour les plus petites) et prévoyant des mesures incitatives pour les entreprises sous la forme de réductions de charges sous condition de créations d'emplois. Le dispositif Jospin-Aubry prévoit aussi un bilan à la fin de 1999 et de nouvelles mesures législatives destinées à fixer, en fonction de la situation économique et du résultat des discussions d'entreprise, *« les modalités concrètes de mise en œuvre et d'accompagnement de cette baisse de la durée légale »*. Rappelons que la durée légale te travail (actuellement 39 heures) ne fixe pas un horaire maximum indépassable mais le niveau à partir duquel toute heure supplémentaire doit être rémunérée, avec un supplément de 25 % pour les 8 premières heures et de 50 % ensuite. Seront précisées dans cette seconde loi les règles applicables aux heures supplémentaires (le surcoût pour les entreprises à compter de la 36e heure pourrait être progressif), celles relatives à l'organisation et à la modulation du temps de travail (notamment autour de la question de l'annualisation du temps de travail très demandée par les entreprises de certains secteurs) et celles applicables aux très petites entreprises (moins de 20 salariés) et aux cadres.

Réductions de charges patronales contre créations d'emplois

Les partenaires sociaux auront donc deux années pleines pour négocier dans les branches et dans les entreprises la réduction du temps de travail et ses modalités d'accompagnement (créations d'emplois, évolution des salaires, organisation et modulation du temps de travail). Pour ce faire le gouvernement soumettra au Parlement dans son premier projet de loi un ensemble de mesures incitatives.

Après avoir envisagé dans un premier temps des aides sous forme de primes aux entreprises, le gouvernement a changé son fusil d'épaule et opté pour des aides sous forme de réductions de charges patronales comme dans la loi Robien. Il est heureux que l'idée des primes ait été abandonnée car elles cumulent les inconvénients (alourdissement de la charge fiscale, chasse aux primes) sans effet durable sur l'emploi. La réduction des charges patronales paraît d'une certaine façon plus morale car il n'est pas illogique que les entreprises qui contribuent par des embauches à réduire le nombre de chômeurs soient aussi moins mises à contribution pour financer l'assurance-chômage. Cette mesure relève d'un traitement économique du chômage dont on sait depuis longtemps qu'il est plus efficace qu'un traitement purement social. Cependant la loi Robien, qui reste d'actualité tant que le nouveau dispositif ne l'aura pas remplacée, présentait un grave défaut : l'entreprise bénéficiaire profitait d'une baisse de charges pendant 7 ans alors que l'obligation d'embauches avec maintien des effectifs par la suite ne valait que pour 2 ans, d'où le risque de cumuler à moyen terme débauches et déficit accru de l'assurance-chômage. Ce défaut demeure dans le dispositif Jospin-Aubry puisque la baisse des charges est acquis pour 5 ans au moins (et sans doute davantage) alors que l'entreprise bénéficiaire pourra réduire ses effectifs au bout de 2 ans seulement.

Une approche territoriale est nécessaire

On comprend que le rôle des organisations syndicales sera important pour veiller à prévenir l'effet d'aubaine que cette mesure pourrait déclencher en provoquant des embauches précaires.

Une autre dimension nous paraît également importante dans la réussite du dispositif qui n'a malheureusement pas été prise en compte, c'est la dimension territoriale. Les accords de branche et d'entreprise qui comporteront des aménagements horaires sur la journée de travail auront des répercussions au niveau des besoins de déplacement et des services aux personnes dans le cadre des bassins d'emploi. Par ailleurs, une politique d'aménagement du territoire décentralisée ne pourrait que favoriser la réduction du temps de travail avec créations d'emplois. Il serait donc souhaitable que le Parlement auquel le gouvernement soumettra son projet de loi insiste sur la nécessité de doubler la négociation sociale au niveau des branches et des entreprises par une négociation au niveau des bassins d'emploi en associant élus, organisations socio-professionnelles et syndicales, associations de chômeurs et précaires, représentants des sociétés de transport et des services publics et associations diverses concernées par la création de nouveaux emplois de proximité.

Caractéristiques de la réduction d'horaires	Montant de l'aide par salarié embauché et par an				
	1ère année	2e année	3e année	4e année	5e année
SYSTÈME DE BASE					
Réduction d'au moins 10 % avec 6 % d'augmentation des effectifs	9.000 F	8.000 F	7.000 F	6.000 F	5.000 F
Réduction d'au moins 15 % avec 9 % d'augmentation des effectifs	13.000 F	12.000 F	11.000 F	10.000 F	9.000 F
SYSTÈME POUR ENTREPRISES PLUS INNOVANTES					
Réduction d'au moins 10 % avec augmentation supérieure des effectifs ou embauche prioritaire de jeunes ou modalités innovantes d'organisation du travail	10.000 F	9.000 F	8.000 F	7.000 F	6.000 F
Réduction d'au moins 15 % avec augmentation supérieure des effectifs ou embauche prioritaire de jeunes ou modalités innovantes d'organisation du travail	14.000 F	13.000 F	12.000 F	11.000 F	10.000 F

D'autres que nous le disent

CHÔMAGE

Rapport du Plan : 7 millions de personnes touchées

Les statistiques mensuelles du chômage ne constituent que "la part émergée de l'iceberg de la précarité" et sept millions de personnes sont en fait "concernées" par le chômage, souligne un rapport du Commissariat général au Plan, intitulé "Chômage : le cas français" et rédigé conjointement par le commissaire au Plan Henri Guaino, le sociologue Robert Castel, l'économiste Jean-Paul Fitoussi, et le directeur de l'IRES (Institut de recherches économiques et sociales) Jacques Freyssinet. Dans la même ligne que le rapport d'experts de l'association CERC (connaissance de l'emploi des revenus et des coûts) publié en février dernier, ce rapport encore inédit, mais dont *L'Express* a publié jeudi de larges extraits, pointe les limites des chiffres officiels du chômage, à l'heure où "la structure même du travail est en train de se modifier vers plus d'insécurité".

"Les quelque 3 millions de chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT) ne forment que le noyau dur d'un vaste phénomène de décomposition de la relation au travail", peut-on lire dans ce document, qui avait été commandé par Alain Juppé à l'époque où il était Premier ministre et qui a été remis en juillet dernier à Lionel Jospin. Ce phénomène "touche près de 7 millions de personnes, sans compter celles qui composent leur environnement familial immédiat", ajoute-t-il. Et "si les chiffres du chômage exercent des effets très négatifs sur le moral du pays, c'est parce que chacun sait qu'il s'agit de la partie émergée de l'iceberg de la précarité", souligne le document. En effet, un "sous-emploi massif" est constitué par les contrats à durée déterminée, l'intérim, le temps partiel "subi", ou encore les demandeurs d'emploi découragés qui se retirent de l'ANPE ou sont radiés parce qu'ils n'ont pas répondu à une convocation.

Le rapport pointe ainsi la spécificité du chômage français dans lequel "on entre plutôt moins qu'ailleurs", mais d'où "on sort beaucoup plus difficilement", fonctionnant comme "un piège plutôt que comme un point de passage". De la même façon, le document passe au crible le système d'indemnisation du chômage et constate que son durcissement a conduit à reporter sur le RMI (revenu minimum d'insertion) la prise en charge d'un nombre croissant de demandeurs d'emploi. Il établit en outre un parallèle entre l'augmentation du taux de suicides chez les 35-44 ans depuis le début des années 90 et la montée du chômage et de la pauvreté au sein de cette classe d'âge.

A Matignon, on indiquait jeudi que ce rapport avait "bien évidemment vocation à être rendu public" et que seule l'actualité chargée des dernières semaines expliquait qu'il ne l'ait pas encore été. "Loin des querelles de chiffres, notre propos est de montrer que le chômage est un processus davantage qu'un état. C'est une espèce de mise à plat des dégâts et du halo de précarité créés par le chômage de masse, en particulier dans l'entourage direct des chômeurs", a expliqué M. Fitoussi, un des auteurs du rapport. "Le chômage de longue durée est un phénomène important qui mériterait d'être mesuré sur plusieurs années et pas seulement sur douze mois comme actuellement : si on effectue une moyenne des périodes cumulées de chômage sur trois ans, la part des chômeurs de longue durée passe de 35 à 64 % en 1996", a-t-il souligné.

Liaisons Sociales
(20/10/97)

Politique

Immigration : le gouvernement va droit dans le mur

La politique que le gouvernement entend appliquer en matière d'immigration est annonciatrice de déchirements profonds dans la société.

En refusant d'abroger les lois Pasqua-Debré et de régulariser les sans-papiers après que certains de ses membres les plus éminents aient laissé entendre le contraire pendant la campagne électorale et dans les jours qui ont suivi les élections législatives, le gouvernement actuel, qui se veut de progrès, aura réussi à transformer les militants des associations de défense des droits de l'homme, bien malgré eux, en auxiliaires de police. On peut comprendre le dépôt et l'amertume de ces derniers.

Concrètement, les services de l'Etat disposent dorénavant d'un fichier de 200.000 noms dont on peut douter qu'il ne soit exploité par les forces de police si le gouvernement confirme son intention d'expulser ceux qu'il n'aura pas régularisés. Comme on peut douter que les expulsés potentiels et ceux qui, dans les associations, les ont encouragés à se déclarer restent impassibles quand les premières procédures d'expulsion seront entamées. Quel gâchis !

Le gouvernement est dans une nasse dont il ne pourra sortir que par le haut en rompant avec une politique traditionnelle d'immigration destinée à satisfaire égoïstement les besoins de l'économie française. Sous couvert de "républicanisme", le rapport de Patrick Weil, en distinguant les "bons" immigrés, susceptibles d'enrichir la France au sens le plus trivial du terme, des "mauvais", indésirables parce que sans qualification, s'inscrivait de façon caricaturale dans cette politique traditionnelle. On était en droit d'attendre autre chose de la nouvelle majorité.

Tant que la France n'aura pas admis que l'immigration extra-communautaire est plus souvent le résultat de contraintes socio-économiques insupportables qu'un choix de vie, elle sera dans l'impossibilité d'agir efficacement sur les flux migratoires.

Il est bien évident que la France ne peut pas, pour reprendre la formule d'un ancien Premier ministre socialiste, *"accueillir toute la misère du monde"*, mais il est tout aussi vrai qu'une politique d'immigration ne parviendra à réguler les flux migratoires tout en garantissant le respect dû aux personnes tant que deux conditions majeures n'auront pas été satisfaites :

1) une politique cohérente à l'échelle de l'Union européenne et de l'espace Schengen et placée sous le contrôle démocratique du Parlement européen,

2) une nouvelle politique Nord-Sud qui réponde aux besoins réels des populations des pays en retard de développement.

Il est temps de placer la coopération Nord-Sud au cœur de la politique extérieure de la France et de l'Europe. Face à la montée de l'extrême droite et des discours de rejet, la lucidité n'est pas là où l'on croit la trouver.

L'autonomie culturelle personnelle et les minorités nationales dispersées

Le Bund[1], parti ouvrier socialiste juif est né à Vilnius il y a juste cent ans. Parmi ses nombreux apports doctrinaux, le traitement des communautés juives dispersées et partant plus généralement des minorités nationales dispersées est l'un des plus significatifs. Après un long oubli, ses thèses en la matière retrouvent aujourd'hui un regain d'actualité.

Introduction

Vers le milieu de la seconde moitié du XIXe siècle, la communauté juive de l'Empire russe, massivement rassemblée dans la zone d'établissement aux confins occidentaux du pays compte quelque 4 millions d'âmes. Cette population, en majorité très pauvre, est en plein éveil social et politique et les idées socialistes y éveillent en particulier un large écho. La doctrine de Marx et Engels y comporte de nombreux adeptes.

Les marxistes et la question nationale

Chez Engels, dans les rares textes[2] consacrés explicitement à cette matière, la question nationale passe au second plan derrière la classe. La Nation (ou la nationalité), quelle qu'elle soit, formation temporaire, correspondant à une phase donnée du développement du capitalisme, ne pouvait, qu'être subordonnée aux intérêts historiques du prolétariat international (les prolétaires n'ont pas de patrie !). Le regard focalisé sur la Mitteleuropa, les marxistes voyaient un progrès dans la naissance de grands ensembles étatiques centre-européens (et d'abord de l'Allemagne) dans la mesure où la construction d'un marché capitaliste unifié constituait pour eux un préalable à la naissance de conditions révolutionnaires.

Toutefois, en dépit de ce caractère contingent du phénomène, les "pères fondateurs" étaient naturellement également influencés par l'esprit "national" du temps et ne manquaient pas de prendre en compte l'omniprésente question nationale. Il le faisaient toutefois dans une optique "instrumentale", considérant celle-ci comme une simple contribution possible à l'éveil de la conscience politique des masses. Dans la mesure où l'objectif tactique était la destruction des "foyers de réaction" et notamment des empires russes et britanniques, Marx et Engels furent ainsi amenés à soutenir de "petits" nationalismes de Russie (Polonais, Baltes). Le slogan s'impose alors selon lequel, un peuple qui en opprime un autre ne peut pas devenir libre.

Vers la fin du XIXe siècle, Engels reconnaît d'ailleurs que l'autonomie, voir l'indépendance des unités nationales, est souvent le préalable à toute action révolutionnaire efficace. Cette conception deviendra d'ailleurs, au prix d'un certain flou doctrinal, celle de la IIe Internationale fondée en 1889 à Paris.

D'ailleurs, dès 1887, l'Autrichien Karl Kautsky (1854-1938) avait ébauché un corpus théorique de la question nationale dans une optique sociale-démocrate. A la différence des "pères fondateurs", dans une observation à la fois historico-économique et occidentale Kautsky adopta concernant les nationalités une position pragmatique, adaptée au terrain, à mi-chemin entre les internationalistes durs et les partisans de l'indépendance nationale[3].

Austro-marxisme ou communisme

Du fait de la structure pluriethnique de l'Empire et du climat de relative liberté intellectuelle qui y régnait, les socialistes Austro-Hongrois sont, parmi ceux qui ont le plus approfondi l'étude des rapports entre question sociale et question nationale. Vivant avec une Loi fondamentale dont l'article 19 disait : "Tous les peuples de l'Etat sont égaux en droit et chaque peuple dispose du droit inaliénable de cultiver sa nationalité et sa langue...", les austro-marxistes ont adopté sur la question nationale une approche à la fois intelligente et imaginative[4]. Les personnalités les plus marquantes sont à cet égard Karl Renner et Otto Bauer.

Le juriste morave Karl Renner (1870-1950) fait une place éminente aux nations dont il déplore que, contrairement aux églises, elles ne disposent dans le système austro-hongrois, d'aucune existence juridique propre et soient de ce fait contraintes de se constituer en partis politiques. Inventeur d'un système qui tourne radicalement nouveau, il voit l'empire d'Autriche divisé en provinces (fédérées en une UnionVerband) correspondant aux limites ethniques et au sein desquelles l'élément ethnique dominant aurait le pas en matière linguistique. Les minoritaires, constitués en "associations nationales" d'individus jouiraient eux d'une "autonomie culturelle personnelle extra-territoriale"[5]. "La répartition intérieure des nationalités devrait naturellement se faire d'après la densité de peuplement : les conationaux d'un diocèse local ou d'une circonscription formeraient une commune nationale, c'est-à-dire une corporation de droit public et privé, avec droit de décret et d'impôt, et disposant de fonds spécifiques. Un certain nombre de communes liées par le territoire et la culture formeraient un district national avec les mêmes droits corporatifs. La totalité des districts formeraient une nation. Elle serait elle aussi sujet de droit public et privé"[6].

Cette autonomie trouve sa limite toutefois en ce qu'elle ne saurait, selon Renner – faute de conscience nationale – s'appliquer ni aux diasporas, ni aux minorités dispersées. Les Juifs[7] sont donc a priori exclus d'un tel schéma.

Le sociologue Otto Bauer (1880-1938), également sujet autrichien, innova en donnant une place aux "nations sans histoire" et en reconnaissant l'importance des cultures minoritaires pour les prolétariats. En 1905 dans un ouvrage fondamental intitulé "La question des nationalités et la social-démocratie", il décrit les "minorités prolétariennes" créées par les migrations intérieures des masses ouvrières et étudie notamment la question scolaire, s'opposant à toute assimilation forcée. Cependant, tout comme Renner, Bauer s'oppose vigoureusement aux "séparatismes" notamment tchèques et juifs, ceux-ci véhiculant à ses yeux une idéologie anti-assimilationniste alors que l'assimilation volontaire, favorable à l'unité de la classe ouvrière, ne doit jamais être exclue. Du fait de l'originalité de sa pensée, il demeurera l'un des phares de l'austro-marxisme.

C'est sur la base des travaux rappelés ci-dessus que Lénine élaborera sa propre doctrine fondamentalement hostile aux "esprits de clocher" et autres "cloisonnements médiévaux" même si l'une de ses préoccupations est de réconcilier le prolétariat russe et celui des peuples de l'empire en lutte pour leur libération[8]. En 1898, au Congrès du Parti Ouvrier Social-Démocrate de Russie (POSDR, IIe Internationale), il s'oppose à ceux qui allaient devenir les Mensheviks partisans de la thèse austro-marxiste de l'autonomie culturelle des minorités, tout en reconnaissant le droit à l'autodétermination de celles-ci. Au congrès social-démocrate de Russie (1903), il fera adopter le principe du droit à l'autodétermination (point 9) comme un principe de base du parti. Toutefois, ce principe ne s'applique ni aux Juifs ni aux Ukrainiens et il combattra les options fédéralistes de Vladimir Medem et Ber Borokhov, les théoriciens respectifs du Bund et du Paolé Tsion[9], comme celles des austro-marxistes.

C'est, on le sait, à Staline, qu'échoira la tâche de formuler le corpus de ce qui sera la praxis soviétique en la matière. Selon Staline, "la nation est une communauté stable, historiquement constituée, com-

munauté de langue, de territoire, de vie économique et de formation psychique qui se traduit dans la communauté de culture"[10]. Cette définition qui sur plusieurs points s'écarte des idées de Lénine[11], en empruntant à K. Renner et à O. Bauer, a néanmoins pour effet de disqualifier les austro-marxistes qui, confondraient nation et tribu et d'exclure les Juifs qui ne possèdent pas tous les attributs d'une nation.

L'apport du Bund à la question des nationalités (minorités)

Pour ces millions de gens des shtetls et des communautés urbaines, éduqués et conscients d'appartenir à une grande culture, mais généralement matériellement misérables et soumis à un environnement étranger et souvent hostile, il faut, chacun le pressent, une solution "nationale" spécifique. Le Bund sera le creuset de cette réflexion.

Ni sionisme ni assimilation, une voie étroite

La conscience politique ouvrière juive, née dans un monde urbain-massivement juif s'est d'abord développée dans une optique "assimilationniste" en réaction d'une part au racisme pogromiste, d'autre part au sionisme dont l'influence allait croissant et auquel les responsables du Bund étaient farouchement hostiles. A partir de 1895, ceux-ci, constatant que l'assimilation ne mène en réalité nulle part au plan collectif adoptent une attitude plus "autonomiste". C'est Martov[12] qui, en 1894, à Vilna, exprime le premier publiquement les écueils du projet assimilationniste et conclut que lutte sociale et combat de libération nationale doivent pour les Juifs, marcher main dans la main[13]. En effet, la structure des rapports de production du monde juif de l'Est ne peut pas engendrer la naissance d'une structure sociale complète comportant notamment une véritable classe ouvrière révolutionnaire juive. A la place de celle-ci se développe au contraire un Lumpenproletariat (prolétariat en guenille) passif et servile.

Concernant la solution à adopter pour engendrer une société de classe deux thèses s'affrontent dans la gauche juive de Russie. Pour les "territorialistes" (Sejmistes, Paolé-Tsion), ceci présuppose l'existence d'un territoire national et par conséquent le droit à l'autodétermination. Pour les bundistes, comme pour les autres "extra-territorialistes" (allant des timides mencheviks aux radicaux serpistes), l'enchevêtrement des "nations sans histoire" engendrée par les migrations intérieures rend cette hypothèse irréaliste et c'est vers le champ culturel qu'ils tournent leurs regards.

Pour les militants du Bund, et d'abord pour leur fondateur Arkadi Kremer, pas de liberté sociale sans liberté culturelle. Mais la cohabitation inorganisée avec les gentils est désormais trop difficile, la langue yiddish (patrie sans territoire), les traditions, la culture sont trop spécifiques, alors même que l'anti-sémitisme va croissant, pour renoncer à toute forme d'autoadministration. En 1910, V. Medem[14] analysant la situation politique et la composition de chacunes des nationalités des empires multinationaux élabore une grille de lecture qui lui permet d'expliquer les décalages observés dans les "éveils nationaux" et de donner une base sociologique à sa réflexion. Le taux d'urbanisation lui apparaît à cet égard un critère clé[15] et le territoire de plus en plus fréquemment une notion inopérante notamment pour les Juifs.

C'est la doctrine austro-marxiste d'autonomie culturelle extra-territoriale qui fournira la solution à une communauté sans territoire propre, dispersée mais cependant uni par une langue et une culture. Aux yeux des responsables du Bund l'immense Russie doit devenir une fédération de peuples autonomes et cette autonomie ne pourra s'appliquer aux peuples sans territoire qu'à travers une application de la doctrine de Karl Renner révisée. Cette révision à laquelle, après l'essayiste yiddishiste Haïm Jitlovski, se livreront les Bundistes consistera précisément à appliquer au peuple du Yiddishland ces mêmes principes que Bauer et Renner, pensant à l'Autriche-Hongrie, considéraient comme inopérants en la matière.

Les siècles d'autonomie juive au sein des Kehillot., ces conseils communautaires juifs de l'Empire tsariste[16] et de labeur au sein d'innombrables petits ateliers sont les éléments, auxquels n'avaient pas songé les austro-marxistes, qui, aux yeux du Bund permettront d'appliquer aux communautés juives les principes de l'autonomie personnelle.

Les leaders bundistes Vladimir Kossovsky et Vladimir Medem éditent en yiddish les ouvrages fondamentaux des austro-marxistes. Plus, ils publient eux-mêmes des essais sur la question[17], réclamant la fondation d'un parti multi-national et la fédéralisation du POSDR sur une base nationale[18]. Un infléchissement sera d'ailleurs obtenu du POSDR sur la question nationale, mais le "nationalisme" des bundistes et autres militants juifs "territorialistes" ou non les fera toujours considérer avec suspicion.

La doctrine du Bund en matière de minorités dispersées

En 1916 sur ces bases et en prenant en compte certains apports spécifiquement "russes" de Simon Doubnov, que V. Medem formulera la doctrine du Bund de manière synthétique[19] :" Prenons le cas d'un pays composé de plusieurs nationalités – par exemple : Polonais, Lituaniens et Juifs. Chacune de ces nationalités devrait créer un mouvement séparé. Tous les citoyens appartenant à une nationalité donnée devraient rejoindre une organisation spéciale qui organiserait des assemblées culturelles dans chaque région et une assemblée culturelle générale pour l'ensemble du pays. Les assemblées spéciales devraient être dotées de pouvoirs financiers spéciaux, chaque nationalité ayant le droit de lever des taxes sur ses membres ou bien l'Etat distribuerait, de son fonds général, une part proportionnelle de son budget à chacune de ses nationalités.

Chaque citoyen du pays appartiendrait à l'un de ces groupes nationaux ; mais la question de savoir à quel mouvement national il serait affilié dépendrait de son choix personnel et personne ne pourrait avoir quelque contrôle que ce soit sur sa décision. Ces mouvements autonomes évolueraient dans le cadre des lois générales établies par le Parlement du pays ; mais dans leurs propres sphères, ils seraient autonomes et aucun d'eux n'aurait le droit de se mêler des affaires des autres."

On retrouve ici les éléments principaux de la doctrine austro-marxiste. Tournant le dos à la confusion de l'Etat et de la nation, Medem se fait l'avocat – en ce qui concerne les régions de peuplement mixte – d'un fédéralisme national d'un genre nouveau fondé sur l'autonomie des institutions sociales. Comme Renner, il imagine son pays, la Russie en l'occurrence, découpé en "associations nationales" rassemblant les individus sur la base d'un libre choix personnel. Concernant les groupes nationaux dispersés, il les voit, une fois auto-organisés sur la base d'un "cadastre national" se constituer en "corporations de droit public" personnes juridiques dotées d'institutions et de compétences. L'appartenance nationale est ainsi érigée en "droit public subjectif" et la nation elle-même devient une personne morale de droit public.

A côté des administrations "nationales", fonctionnerait naturellement un Conseil de district s'occupant des tâches territoriales de l'Etat. En ce qui concerne les zones de peuplement homogène, les théoriciens du fédéralisme personnel en reviennent à la conception classique de correspondance entre administration étatique et administration nationale, le Conseil de district se retrouvant alors seul. L'Etat multinational, ce que S. Pierré-Caps appelle la multination, conserve, en vertu des principes du fédéralisme, les domaines suivants : défense, relations extérieures et économie et finances. Le reste, c'est-à-dire la gestion des affaires nationales (en pratiques culturelles) est du ressort des corporations nationales. On voit que cette répartition aboutit en fait à une véritable dépolitisation des affaires nationales, meilleur moyen selon nos auteurs de concilier unité nationale et autogestion des cultures nationales.

Actualité des thèses bundistes

Malgré quelques tentatives d'expérimentation avant la première guerre mondiale[20], ce système n'eut pas le temps d'être testé, il fut emporté par la tourmente de la guerre. En Russie, et par la suite en Union-Soviétique, les Bundistes furent pourchassés ou absorbés par le PC et leurs idées bannies ; en Autriche et en Pologne, c'est le système de la SDN qui prévalut. Pourtant les idées austro-hungaro-russes de fédéralisme personnel

n'ont jamais été oubliées et ont même influencé certaines législations nationales récentes.

Parmi les textes significatifs en la matière, le plus notable est certainement la loi hongroise du 7 juillet 1993[21]. Son préambule définit bien l'intention du législateur : Budapest s'interdit ainsi de conduire une politique "visant ou conduisant à l'assimilation des minorités ou ayant partiellement ou totalement pour objectif ou pour résultat la modification de la composition ethnique des territoires habités par les minorités" (art. 2). Le texte ajoute que cette loi vise notamment à "compenser les désavantages découlant de leur situation minoritaire". Cette discrimination positive – une démarche peu courante en Europe – correspond à l' "Affirmative Action" des juristes américains.

Outre ce caractère généreux et concret, ce texte innove par la combinaison d'une autonomie culturelle à base territoriale (lorsque la minorité représente au moins 5 % de la population locale) avec une autonomie culturelle à base communautaire si la minorité est éparpillée. Les minorités, constituées en Corporations de droit public dans le cadre municipal, bénéficient au plan national d'une Assemblée (aux pouvoirs surtout consultatifs) coopérant avec l'Etat dans la gestion des écoles bilingues.

L'Estonie a aussi une loi basée sur les principes du fédéralisme personnel. Tallinn a en effet remis en vigueur le 25 octobre 1993 sa législation d'avant-guerre (21 février 1925) s'inspirant des mêmes principes. Toutefois, les conditions matérielles n'étant plus celles des années vingt, ce texte n'a guère connu d'application pratique. Il vient récemment d'être remis en chantier.

Bien loin de l'Europe, les militants indiens (EZLN) du Chiapas mexicain paraissent s'être aussi directement inspirés des thèses du Bund[22]. Ainsi les Accords sur les droits et la culture indienne conclus entre les zapatistes et le gouvernement fédéral mexicain le 16-02-1996 (accords de San Jose) prévoient ils dans leur art. 5 C-2-51 "la reconnaissance dans la législation nationale des communautés comme entités de droit public, leur droit de s'associer librement en municipalités majoritairement indiennes, ainsi que le droit pour différentes municipalités de s'associer entre elles dans le but de coordonner leur action comme villages indiens".

Conclusion

Les conflits actuels sont surtout identitaires. C'est là que se situent de nos jours les grandes passions collectives avec leur cortège de souffrances. Les guerres "nationales" ont remplacé les guerres religieuses même si les mécanismes mentaux à l'œuvre sont les mêmes. Comme on a séparé l'Etat de la religion, ne faudrait-il pas maintenant séparer l'Etat de la nation. Comme l'écrivait en 1923, le grand Européen Richard Coudenhove-Kalergi : "Tout homme civilisé doit œuvrer pour que la nation devienne demain pour chacun une question privée, comme l'est aujourd'hui la religion." L'Etat doit devenir une structure neutre s'occupant de politique pour le bien de la communauté des citoyens, la nation gérant, elle, ce qui ressort de la culture de chaque peuple.

Les frontières étatiques, devraient perdre leur caractère absolu et comme les barrières douanières voir progressivement leur substance s'étioler pour, comme l'écrit S. Pierré-Caps, se "spiritualiser". S'il convient de permettre le "rapprochement des héritages culturels homothétiques tout en maintenant le principe de différenciation des unités étatiques[23]" le fédéralisme personnel parait fournir une piste. Pour résoudre les problèmes de l'Europe centrale et balkanique, mais aussi de maintes autres parties du monde, la pensée austro-marxiste et bundiste, éventuellement allégée de certains aspects marxistes, en permettant la naissance d'une démocratie associative, pourrait ainsi constituer la solution.

Yves PLASSERAUD

Bibliographie sommaire

COUDENHOVE-KALERGI, R.N, Pan-Europe, Editions Paneuropéennes, Paris, 1927.

HAUPT Georges, LÖWY Michaël, WEILL Claudie, Les Marxistes et la question nationale, 1848-1914, l'Harmattan, 1997

MICHEL Bernard, Nations et nationalismes en Europe centrale, Aubier, Collection historique, 1995, 321 pp.

MINCZELES Henri, Vilna, Wilno, Vilnius. La Jerusalem de Lituanie, La Découverte, 1993

idem, Histoire générale du Bund, Austral, 1995.

TRAVERSO Enzo, Les marxistes et la question juive, Paris, 1990.

WEILL Claudie, L'internationale et l'autre, Arcantère, 1987

1 Union générales des travailleurs juifs de Lithuanie, Pologne et Russie.

2 Voir notamment G. Haupt, M. Löwy et C. Weil, Les marxistes et la question nationale, 1848-1914, Maspero, 1974

3 Rosa Luxembourg (1870-1919), autre théoricienne de la matière, est elle emblématique de l'internationalisme orthodoxe. Juive de Pologne installée à Berlin, elle lutta constamment contre ceux que l'on appelle alors les "sociaux-patriotes". Opposée à l'indépendance des minorités de l'empire russe qui, à ses yeux ne ferait que remplacer des exploiteurs russes par des exploiteurs "nationaux", elle réclame au contraire un front uni des prolétariats polonais avec ceux des puissances du Partage (Allemagne, Autriche et Russie).

4 Le tournant décisif est à cet égard constitué par le Congrès de Brünn (Brno) de 1899 qui adopta le programme de la social-démocratie autrichienne. Un rôle déterminant revint à cette occasion aux Slovènes représentés par Etbin Kristan.

5 C.f sur ce point, Stéphane Pierré-Caps, La multination, l'avenir des minorités en Europe centrale et orientale, O.Jacob, 1995

6 Claudie Weil, L'internationale et l'autre, les relations inter-ethniques dans l'Europe de l'Est, Arcantere, 1987. p. 94

7 Dès le Congrès de Brünn, Haïm Jitlowski envisage cependant son application aux communautés juives.

8 Sur ce thème voir : Andreas Kappeler, La Russie, empire multiethnique, Institut d'études slaves, Paris, 1994.

9 Sionistes socialistes.

10 Cité in H. Carrère d'Encausse, Le grand défi, Bolcheviks et nations, 1917-1930, Flammarion, 1987, p. 49.

11 Notamment concernant le prétendu caractère stable de la nation.

12 Youri Ossipovitch Tsederbaum

13 Il reviendra ultérieurement sur cette position après la naissance du Bund.

14 Dans sa contribution aux "Formes du mouvement national dans les Etats modernes", c.f Les socialismes nationaux de Russie des origines à 1917, C. Urjewicz et C. Weill, in Matériaux pour l'histoire de notre temps, BDIC, n° 43, p. 26 s.

15 Dans la "zone de résidence", plus de 40 % des Juifs habitent dans des agglomérations de plus de 10 000 habitants.

16 Au Moyen-Age, les souverains, en vertu des principes religieux de la charité chrétienne, et/ou de leur intérêt du moment, les princes accordaient parfois à des groupes minoritaires un certain nombre de garanties ou d'avantages. Ceux-ci, toujours liés au bon vouloir du souverain étaient révocables sans préavis. Le statut octroyé dès 1264 par le Duc Boleslav de Kalisz sur le modèle de l'édit de Magdebourg reconnaît ainsi la communauté juive comme un corps social particulier en fonction de sa religion et de son "origine ethnique". Considérés comme des servi camerae, c'est-à-dire comme propriété du prince, les Juifs ne pouvaient être jugés que par un représentant de ce dernier et leur communauté bénéficiait de l'autonomie interne. Toute atteinte à une personne ou à un bien juif était considérée comme une atteinte au trésor du souverain et durement sanctionnée.

17 Notamment : W. Medem, La question nationale et la social-démocratie, Vilna, 1904, ouvrage fondamental en la matière.

18 D'autres organisations, notamment l'Organisation ouvrière social-démocrate arménienne militaient dans le même sens.

19 H. Minczeles, Histoire générale du Bund, Austral, 1995, p. 279-280.

20 Moravie : 1905-1906, Galicie : 1914.

21 Il faut dire que l'adoption de cette loi a été facilitée par deux conditions spécifiques à la Hongrie : le pays n'a guère de minorités sur son territoire (environ 7 % de la population) et ce texte était aussi, sinon surtout, destiné à servir d'exemple aux voisins de Budapest (Bucarest, Bratislava) dans le cadre des négociations alors en cours.

22 Ceci serait intervenu par le biais de missionnaires américains très influencés par la pensée juive ashkénase.

23 S. Pierré-Caps, op. cit. p. 298.

Halte aux bécassinades lepéniste !

Ce journal s'est fait l'écho depuis deux ans de la stratégie mise au point par le Front national pour récupérer à son profit l'identité bretonne. Cette stratégie consiste à flatter certaines manifestations de la culture bretonne, les moins «politiques», pour vider cette culture de son essence même et n'en retenir que le côté le plus vulgairement folklorique. Cette stratégie n'est ni nouvelle ni propre à la Bretagne. Inscrite dans l'héritage de l'extrême droite française depuis Maurice Barrès en passant par Charles Maurras et Philippe Pétain qui, tous, ont nourri le culte de «nos vieilles provinces de France» en plongeant les traditions dans un bain de formol, cette stratégie a été remise en œuvre avec succès en Provence et en Alsace et s'est déjà traduite par plusieurs victoires électorales, la dernière en date le 5 octobre à Mulhouse lors d'une cantonale partielle. L'élu FN, Gérard Freulet, a salué sa victoire comme celle de «l'identité alsacienne».

On pourrait croire que ce scénario-catastrophe qui a plongé nos amis démocrates alsaciens et provençaux dans un profond désarroi n'est pas pour la Bretagne, tant il est vrai que les promoteurs de l'identité bretonne, tant sur le plan culturel que politique, se situent très majoritairement à gauche, et ce depuis les années soixante grâce à l'action pédagogique d'organisations comme Ar Falz, Skol an Emsav et l'UDB. Pourtant il serait naïf et dangereux de croire que la Bretagne est définitivement à l'abri de ce type d'agression.

Nous avions dénoncé, il y a quelques années, l'initiative d'un groupe de Crac'h (Morbihan), sorte d'ersatz de bagad (1), qui était allé jouer la sérénade sous le balcon de Le Pen à La Trinité-sur-Mer. Bodadeg ar Sonerien (BAS) avait aussitôt réagi et isolé l'élément contaminé. Mais le FN a de la suite dans les idées à défaut d'en avoir beaucoup...

C'est ainsi qu'à la dernière pseudo-fête des Bleu-Blanc-Rouge du FN à Paris, fin septembre, nous avons eu la désagréable surprise de découvrir, sur les écrans de France 3 hexagonale, Le Pen en personne entamant une pitrerie botrelinesque au son d'un biniou kozh. Le sonneur en question, loin d'être un inconnu surgi des limbes, tint durant plusieurs années à Lorient un magasin d'articles bretons sous une enseigne bien connue des amateurs de culture celte. Comme j'ai eu l'occasion de le croiser lors d'une projection du film «BZH, des Bretagne, des Bretons» à Lanester, je lui demandai de me rassurer en me disant que l'individu que j'avais cru reconnaître sur le petit écran n'était pas le même que celui que j'avais devant moi. Mais ma première impression avait été la bonne et j'obtins pour seule réponse : ***«Moi, je vais là où on me paie !».***

Je laisse le lecteur imaginer l'impression que ces quelques images d'un Le Pen sautillant tel un bœuf au son du biniou devant un drapeau breton ont pu produire sur les téléspectateurs antilepénistes qui n'ont qu'une connaissance très sommaire de l'identité bretonne et de ceux qui en assurent la promotion. Sans parler de l'exploitation que les jacobins ne manqueront pas d'en faire tout en ignorant délibérément l'omniprésence du drapeau français et de *La Marseillaise* dans les manifestations du FN.

Certains font de la musique bretonne ou dansent dans les festoùnoz comme d'autres vont à la pêche à la ligne. C'est leur droit ma foi et c'est sans doute inévitable quand la culture bretonne surfe sur une certaine vague médiatique, même si, comme dit le philosophe, «science sans conscience n'est que ruine de l'âme». Mais que les joueurs de biniou – ou de tout autre instrument – qui ne font soi-disant pas de politique et qui seraient tentés de se vendre au FN soient prévenus : nous ne les laisserons pas mener leurs petites affaires à l'ombre du fascisme français. Les fascistes bretons – il en est – sont d'abord des fascistes qui, aujourd'hui comme hier, savent mêler le bleu-blanc-rouge et le noir et blanc quand ça les arrange. Nous les traiterons comme des fascistes. Nous ne les laisserons pas ressusciter les fantômes des années brunes qui par leurs crimes ont condamné les militants bretons de gauche au silence pendant 20 ans !

Entre le FN et le mouvement progressiste breton, c'est une lutte à mort qui est engagée (et ce n'est pas une clause de style !) sur un champ de bataille qui s'appelle l'identité. Ceux qui n'auraient pas encore ouvert les yeux sur cette réalité se préparent un réveil douloureux.

Christian Guyonvarc'h

(1) Ersatz est le mot qui convient car, emprunté à l'allemand, il est passé dans le vocabulaire courant pendant la seconde guerre mondiale.



Abonnez-vous à

AL LIAMM

Direction : Ronan Huon

Revue culturelle en langue bretonne

288 numéros parus

Abonnement 5 numéros : 150 F

Trésorier : P. Le Bihan
16 rue des Fours-à-Chaux
35400 Saint-Malo

CCP 16720 W Rennes

Les Brèves de Mac

➤ La cote de popularité de Chirac est à la hausse. Avec encore d'ici Noël trois inaugurations, quatre parrainages de Bernadette et six arbres de Noël, elle devrait atteindre des sommets.

➤ Cavaillé lance la campagne des régionales : il envisagerait d'enregistrer avec les moines de Timadeuc un mini cd de chant grégorien intitulé "Brittaniae Centri Candela".

➤ Face au dynamisme culturel exemplaire de Loudéac, le comité des fêtes de Pontivy contre-attaque en faisant venir Pierre Bachelet, avec l'aide de la très culturelle mairie qui lui alloue 50.000 francs pour cette grande occasion, c'est-à-dire qui investit dans un déficit (140.000 F de cachet pour Bachelet, une salle de 700 places, le prix du billet fixé à 100 F, faites le calcul). Le service culturel de la mairie, fidèle à sa politique du néant, pense ainsi convaincre les jeunes et les autres que ça bouge en la capitale du centre Bretagne (mais si ça ne marche pas, elle peut encore subventionner la venue de Barbelivien, Sardou, Christophe, Philippe Lavil, Jean Lefebvre et Rica Zarai).

➤ Dan Ar Bras a refusé d'intégrer au nouvel "Héritage des Celtes" la version a capela de la La Blanche Hermine de Gilles Servat braillée par les régionalistes du FN au cours de leurs meetings.

➤ Perquisition au Conseil Régional des Pays de la Loire : la Chambre des Comptes reproche à Guichard :
1) remboursement de frais de déplacements personnels en Gironde (où il est propriétaire d'un domaine viticole) :
2) remboursement de frais de déplacements personnels dans le sud de la France :
3) remboursement de frais de déplacements personnels dans les Alpes :
4) prise en charge de la taxe d'habitation de son logement de fonction :
5) achat par la collectivité de vin provenant de son vignoble.
Aucune mention des frais de déplacements du bus Pays de Loire qui a sillonné les écoles pour sa propagande.

➤ Premier Breton dans l'espace : Jean-Loup Chrétien. Premier c(h)réti(e)n breton dans l'espace télé : PPDA.

➤ Quête de "repentance" : après l'Eglise, la Police, l'Ordre des médecins fait son mea culpa. A quant la "repentance" de l'Etat français pour 450 ans de tentative d'ethnocide en Bretagne ?

➤ Au train où vont les choses, Pons devrait être jugé en 2040 pour l'assaut de la grotte d'Ouvéa (si d'ici là la conservation dans la glace a fait des progrès). On l'imagine déjà repartant tous les soirs faire du surf avant de faire le tour des hôtels 4 étoiles en attendant la nouvelle audience du tribunal de Nouméa.

➤ Grand Festival Folklorique à Wall Street : pour l'ouverture de la cotation des actions France Télécom à la bourse américaine, s'est tenu un show associant French Cancan, accordéon, croissants, etc... Devant le véritable succès de ce spectacle vitrine de la plus pure tradition culturelle française, Jack Lang envisagerait de sponsoriser une tournée mondiale.

MAC

Le travail n'est pas fini

L'incapacité, désormais patente, des sociétés développées à générer un volume suffisant d'emplois mis à la disposition de tous les individus qui, en leur sein, souhaitent travailler ne cesse de nourrir un débat riche de multiples représentations de la notion même de travail. On a enfin compris que la question dépassait de très loin la difficulté d'une société à produire sa quantité nécessaire de travail à chaque stade de son développement. Les formes que prend le travail et par conséquent les rapports sociaux qui les déterminent – la lutte des classes aurait-on dit à une époque que l'on veut révolue – comptent tout autant pour qui veut comprendre les enjeux du débat sur la place du travail dans nos sociétés. Sa dimension est certes économique et sociale. Elle est aussi politique et idéologique.

Les métamorphoses du travail

Le travail est marqué par le poids de son histoire. Etudier la place du travail dans une société donnée, c'est prendre toute la mesure de son évolution à travers le temps long des cycles économiques, donc bien au-delà des seules perturbations conjoncturelles du monde du travail. Sans remonter à l'aube de l'activité laborieuse des hommes, et en se limitant aux cent-cinquante dernières années, des ruptures fondamentales dans la relation de l'homme au travail doivent être dévoilées sous peine de ne pouvoir jamais comprendre les déséquilibres du présent.

La société industrielle qui naît de la révolution du même nom avait mis en place progressivement, mais massivement au bout du compte, un mode de mobilisation de la main-d'œuvre devenu dominant, le salariat. Finalement, et alors même que l'activité occupant le plus d'emplois n'est plus l'industrie mais le tertiaire (services et commerces), entre huit et neuf actifs sur dix sont salariés dans les pays développés. Le rapport salarial a été incontestablement vécu par celui qui est ainsi condamné à vendre sa force de travail – souvent à vil prix – au lieu de la faire fructifier par lui-même comme un assujettissement misérable au détenteur du capital.

C'est pourtant le salariat, et donc cette aliénation "honteuse", qui fournit le cadre à l'intégration de la grande majorité des hommes au travail et leur assure une place à la table du festin industriel, évidemment rarement la meilleure des places, mais une place tout de même, et qu'aucun d'entre eux n'aurait vraiment voulu céder. C'est qu'à cette époque là, le capital demandait des bras, et que cette masse d'hommes et de femmes, tout exploités qu'ils étaient, avaient su s'organiser pour arracher par poussées successives – et si souvent brutales – de maigres gains et des droits décisifs que le patronat n'a jamais eu la grandeur d'âme de leur accorder de lui-même.

C'était le temps béni de l'essor industriel et de ses fruits certes mal partagés mais partagés quand même, et que les débuts du développement du tertiaire ne remettent pas réellement en cause tant ce dernier est l'émanation puissante de la production industrielle. C'est tout cela qui vole en éclats aujourd'hui, tous azimuts. On n'est plus dans la société industrielle, au sens classique du terme tout au moins. Alors où sommes-nous ?

L'exploitation nouvelle vague

La massification du travail a disparu, et avec elle le ferment de la volonté et de la nécessité d'une lutte pied à pied contre les patrons. Le rapport du travail et du capital a profondément changé. Le travail a éclaté. Les solidarités salariales ne peuvent dès lors qu'être distendues, voire inexistantes. Cet éclatement a de multiples causes. L'introduction des nouvelles technologies – synthèse de l'électronique, de l'informatique et des télécommunications – modifie en profondeur le statut du machinisme dans l'entreprise, donc la relation de l'homme à la machine, du travail au capital. De nombreux emplois disparaissent. Et ceux qui restent changent de contenu car ils sont de plus en plus individualisés par les diverses qualifications requises.

Ainsi, le capital – et ses détenteurs – a moins besoin du travail du fait de la forte productivité de celui-ci (on produit toujours plus avec de moins en moins d'hommes) et en même temps, exige que le travail ait un autre contenu (souvent les processus de production se complexifient). Cette double pression, quantitative et qualitative, du capital sur le travail est lourde d'effets déstabilisants pour le salariat traditionnel longtemps habitué – et qui oserait vraiment le lui reprocher ? – à la stabilité de son existence même.

Mais si le capital a moins besoin du travail, c'est aussi parce que la logique économique du profit s'est grandement modifiée elle aussi. Le poids croissant de l'économie financière, facilitée par le démantèlement de toutes les réglementations qui la contenait dans son rôle d'appoint à l'économie réelle – celle de la production au service des besoins des hommes –, permet aux détenteurs de capitaux de se couper progressivement des anciennes sources de profit (sans doute plus durables) pour en développer de nouvelles, au risque de sacrifier ou de précariser l'emploi. Le cours des actions grimpe quand les effectifs salariés chutent !

En France, déjà plus de sept millions de personnes (chômeurs et salariés précaires) sont les victimes de toutes ces mutations qui ne doivent rien au hasard ou à l'évolution de prétendues lois naturelles du fonctionnement du Marché. La manière d'introduire la technologie et son rapport au travail humain ne doivent rien au hasard. La suppression de toutes les entraves à la circulation folle du capital non plus. Pas plus que tous les reculs observés dans la protection des droits des salariés. L'exploitation est toujours là. Elle est peut-être pire qu'autrefois. Divisés qu'ils sont, il sera bien difficile aux salariés de résister à la nouvelle domination du capital.

Pourtant, contrairement à l'affirmation de certaines thèses misant sur la fin du travail, celui-ci est toujours là. Il change de forme. Il en manque. Mais comment s'en passer quand on sait qu'il est la seule véritable source de la richesse ? C'est finalement aux hommes que revient le devoir de redonner au travail toute sa place dans la société. Le débat actuel sur la réduction du temps de travail montre à quel point cette question est centrale. Le capital devra céder le pas, retrouver sa place, au service du travail qui alors pourra entamer un nouveau règne.

Yann FIEVET

POBL VREIZH

Eñvorennou Melen, ki bihan rodellek

(Danevell diembann gant Fañch Treger – Skeudenn gant Nanda Troman)

Kentañ rann :

Penaos ez on degouezhet er vro

Melen a vez graet diouzhin bremañ. Eden a veze graet diouzhin gwechall gant ma mistri kozh. Degouezhet on er vro-mañ un toullad bloavezhioù 'zo. N'ouzon ket just a-walc'h dre benaos. Kollet gant ma mistri pe dilezet gante ? Ar pezh a zo sur ez on en em gavet ma unan war ar maez o kantreal e-pad devezhioù hep kaout roud eus den nag eus lec'h ebet anavezet ganin. N'eo ket brav redek ar parkeier evel-se dindan an amzer hep tamm da zebriñ. En noz e tostaen eus an tiez da glask un tamm boued bennak met treut e veze ar geusteurenn peurvuiañ ha rediet e vezen da zebriñ tammoù bara kozh ha koulskoude ne blij ket kaer ar meuz-se din.

A-hend-all n'am boa ket (ha n'am eus ket c'hoazh en deiz-a-hiziv) kalz a fiziañs en dud, dre vras, ha setu e skaren kenkent ha ma welen unan eus ar ouenn-se rak n'am boa ket c'hoant da vezañ tapet gant n'eus forzh piv !

Un deiz koulskoude e voe lakaet un tamm boued din e porzh unan eus an tiez e-lec'h ma tremenen. Boued mat me lâr deoc'h ! Restachoù kig leue, ur bennozh evidon ! Rak paotr ar c'hig on ken ez on met paotr ar c'hig fresk ha n'eo ket ar pastez-mir.

Hag adalek neuze e teuen berndez da zebriñ ar pred aozet evidon. Bermdez ivez e tostae ar gastelodenn ouzh dor an ti. Hag un devezh e voen degemeret e-barzh gant un dukardez yaouank.

Graet e voe din azezañ war ur gador-vrec'h e-kichen chiminal ur sal vras hag abaoe on chomet en tiegezh-mañ. Ur c'hi bihan rodellek melen-abrikez ez on ha setu perak o deus anvet ac'hanon Melen (ar ger brezhonek kentañ am eus desket) sañset da c'hortoz kaout un anv all. Met n'o deus kavet hini all ebet abaoe ha setu ez on chomet Melen peogwir me ma unan ne oan ket evit reiñ ma anv kozh dezhe. Ur c'hi bihan koant ez on hervez ar pezh a lâront ha gwir eo sur a-walc'h rak peurvuiañ ne vez techet mab-den da reiñ mel gant ar gloge nemet dezhañ e-unan. Koant gant ma fenn gwiñver, ma daoulagad bihan ha lemm pa vezont dibikouzet ha ma divskouarn dalc'hmat war evezh. Ma m'am bije ket un dant a-raok diveget en traoñ e vijen dibar kuit da ober ma sac'h-c'hwezh.



Brav eo din e-barzh an ti-mañ, boued ha bod hag ur flouradenn gwech an amzer. Tud foulet eo ma mistri, dalc'hmat o tont hag o vont eus an eil sklêrijenn d'eben hag eus an eil penn d'ar sizhun d'egile. N'ouzon ket perak e veskont evel-se. Hervez eo evel-se bremañ ar vuhez den. Neuze, marteze eo bravoc'h bezañ ki. A-wechoù !

E-keit-se me a chom war ma c'hador-vrec'h, flour ha tomm, da gousket pe da voredin ha da soñjal pegen skuizhus e vefe hon buhez ki ma vefe ar galloud etre krabanoù ar chas. Met n'omp ket degouezhet aze c'hoazh. Bremañ n'eo ket re skuizhus ma buhez. Ne savan diwar ma c'hador-vrec'h nemet pa erru unan bennak a-ziavez da skeiñ war an nor. Neuze e ran ur sodadenn spontus. Lammat a ran etrezek an nor en ur harzhal a-bouez-penn, prest da gregiñ. N'ouzon ket perak e sodan evel-se. Gant an aon marteze. Se 'zo kreñvoc'h evidon, n'on ket evit gouzañv an estren. Hervez ez eus tud evel-se ivez. Pas ma mistri. Amañ e vez degemeret kalz a dud. Re zoken, d'am soñj din-me.

Pa zeu amezeien pe tud all anavezet ganin ha kustumet eus an ti e sodan ivez. Netra da ober ! Dalc'hmat ez on prest da begañ enne daoust ma 'z eo risklus kaer evit ur c'hi bihan : un taol botez a vez tapet buan a-walc'h. Evit lakaat ac'hanon da devel ez eus ezhomm da gaout pasianted me lâr deoc'h. Goulennit digant ma mistri ma ne gredit ket !

Ar gwellañ tra d'an tremeniad eo mont en e goazez ouzh taol, amzer dezhañ d'ober ar pezh en deus da ober en ti. Neuze e tavan ur pennad bihan. Met a-vec'h ma vez savet ma krog an abadenn adarre.

Ober a ran an diforc'h etre tud ar gêr ha tud a-ziavaez ha koulskoude ez eus amañ bugale a ne welan ket alies. Evelkent eo ral ar wech ma en em dromplañ. Trouz an otoioù a anavezan ivez mat a-walc'h. Pa glevan trouz pounner gwetur ma mestrez e lamman d'he degemer gant yezhoù iskis hag ober a ran kalz a joa hag a ardoù dezhi. Pa glevan trouz skañvoc'h oto ma mestr ne ran fiñv ebet ha koulskoude e karan anezhañ ivez.

Met ma mestrez eo ma mestrez. Evidon-me paotr-ki n'eo ket memestra.

Patra 'faot deoc'h ?

(Da vezañ kendalc'het)

POBL VREIZH

Foar Bio Mur (14/9/97)
Petra eo un den meur ?

7000 den ? 8000 den ? un dra bennag sort-se... Ur bern tud, ur bern stalioù, ur bern traoù da zeskiñ ha da dañwaad !

Bara bio, kig bio, gwin bio, mel bio h.a...

Ha kaoseadennoù a gement sort – a-zivoud gwez en Amazoni, lod e tachadoù gwleb, lod e tachadoù sec'h – a-zivoud an droed (an devoer ?) da zegemer, da reiñ bod d'ar Vasked – darempredoù etre produerion ha bewañserion (1) – petra sevel ged traoù a yahe da goll ? pneuioù, lakaomp, troeit da sevel tapissoù rust da lakaad àr dreusoù an norioù...

Mes saverion, krouerion en afer piw int ? Ugent vlez-so 'maont kroget ged ar sistem bio, oc'hpenn 'wid meur a unan. Na difonn toullañ un hent ! Na diaes sevel ur steudad ! (2) Nag a gudennoù (kleñwed ar «chef bihan»... heb kaoseal a gudennoù argant ar re o deus dibabet an hentenn-se) !

'Penn diwezhañ ar c'hantvlezad-mañ, zo bet kaoseet kalz a re o deus sikouret da zihaodiñ o bro : Leclerc, Mao, Ho Chi Minh, Ben Bella... kent pell tregontved dez ha blez marw ar Che... lod doc'hte é troiñ buañ mat da «ziktatourion» !

Tud vrudet int bet – Tud veur ?

Petra eo un den meur an dez a hiriw ?

– Ha ma vehe plac'h ar «bio», paotr ar «bio» pleget ged o binet d'ober plass net ? Arme'bed d 'o sikour.

Ha ma vehe paotr e vinet e gunan ban e bark ? ar re 'rall éc 'h ober goap doc'htoñ. 'Erwenn sonn.

– Ha ma vehe paotr e vinet é terc'hel ged e hent, pleget e gein, mes heb plegañ d'an doutañs diabarzh ?

– Ha ma vehe paotr e vinet é vont doc'h red an dour, red an argant, red ar familh ? ma vehe eñv, e dreid plantet ban douar, a yahe donnoc'h 'wid al labourer-douar eizh soc'h doc'h e arer ?

– Ha ma vehe getoñ un tamm mat ag ar wirionez, e gunan ban e gartiel, e gunan ban e gomun, e gunan ban e ganton ? Oulmenn sonn ha plom, honnañ oaet da goll, mes enkorfet he eneñv 'barzh al labourer bio.

– Ha ma vehe eñv an amourus tommañ ? Euriadoù éc'h ober àrdro ur blantenn, él ma raer doc'h ur babig ban e vailhurenn... Ar blantenn hag an dorn... An dorn é klask ar blantenn...

– Ha ma vehe al labourer bio ur mestr àr ar friantaj, ur mestr àr an «touchiñ», ur mailh dispar e kenver al labour dorn ? Seul muiañ 'pez ho treid ban douar, bar vouilhenn, seul muiañ e c'hellit flourikaad ho eostaoùier ha kement plantenn zo.

– Ha ma vehe eñv é toug, é toug barzhoniezh ? «Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage" Mont dehi, ar blantenn – Dont dehi – Mont en-dro

él ma tay ar vrawitez

él ma tay ar goust.

Reiñ blas en-dro d'ur broduksion divlas...

Adreiñ personelezh, liw, goust da gement frwezh douar a oa plad ha nivelet. Labour ramz !

Paradise lost ar blasoù adkavet hag adraet deomp ged al labourer-douar bio.

Y. Ar Borgn

(1) bewañser : consommateur
(2) steudad : filière

Darou da lod ha joa d'ar moc'h !

Lennet eo bet deoc'h moarvad àr c'hasetennoù an 12/9/1997 : 600 peisant ha bewañsero é lakaad d'achap ha da redeg 200 pemoc'h a oa a re en un dachenn a Loudieg, ya daoù gant raet dehe un tamm aer fresk, ha skrivet àr o reun : «JE SUIS EN TROP» (hrewez al lesenn).

Erfin ! erfin ! UN TAMM JUSTIS : an tamallad barnet ged e re, peisanted pe ar strollad «Dour Glan», ha 600 anehe ! Tammig-so 'h oa an tamallad er maes ag al lesenn... 'el lod-kaer a saverion-voc'h... marse 'vo komprenet getoñ an taol-rnañ !

Marse... marse... HUNVREOMP... e tay aon d'ar re a gasse aon d'ar beisanted'rall, d'ar re a soñje... pe a lâre meur a wezh : «re a beisanted zo c'hoazh... ra grewo lod c'hoazh 'el ma werzhin gwell ma loened !».

Marse 'tay aon d'ar re n'o doa 'maed un dra ban o fenn : produomp... produomp muioc'h mui !» ; ha da venn 'h ay re a brodua nebeutoc'h ? Ar broduksion 'raog an den ! pessort furnes !

Marse 'tay aon d'ar re a sônje gete : «Ni zo-ni ar re wellañ... dreist ar re-rall» (ar re «perf» !), da lâred eo «nul eo ar re-rall» – dispris e kenver ar paourkaezh Lasar –.

Marse 'tay aon d'ar re a soñje : «d'ar re vras e vo en amzer da zont». Menoioù sort-se, soñjoù sort-se eo a ren ar bed a-bezh 'gosig, silet 'el m'emaont bet ba penn al lod brassañ... ha pas namaedkén ba penn al labourision-douar.

Marse ema PENN KENTAN AN ACHUMANT ' «id lod kaer a heniennoù, hag ewid ur sistem, ar sistem labour douar «di-zouar»OO.

«L'espoir changea de camp, le combat changea d'âme» Waterloo Marse bremañ 'vo toullet, klasket toullañ ?, un hent newez

– un hent lec'h ma vo gwraet labour prop

– un hent lec'h ma vo lec'h d'un toullad labourision-douar

– un hent lec'h ma vo spi sevel un dachenn heb boud samnet get ar C'redit Agrikol, hag ankinet e-pad blezadoù...

– un hent d'ul labour-douar tresset d'an den 'wid an den... 'wid al loened : achu ged kampoù bac'h ar moc'h, ar yér...

Marse eh anavimp ur bed lec'h ma vo DOUJET DA LESENNOU AN EUROP

– ged ar Stadoù

– ged ar prëfedoù

– ged ar sindikadoù (ar C'honfédération Paysanne eo a gasse an traoù ba Loudieg).

Daroù 'wid meur a unan ?

– gwell a-se ma vo savet o fenn ged al lod brassañ !

– gwell a-se ma vo skroejet joaius ged ar moc'h !

Herri Ar Borgn

oBewañser : consommateur (ma kavit gwell...)

ooLabour douar «di-zouar» : le hors-sol (K. Ollivier).

POBL VREIZH

Al Liamm niverenn 302-303

Al Liamm a ginnig d'e lennerien ur pikol niverenn-hañv. Da venegiñ ennañ da gentañ eo danevell fromus, awenet ha modern Tudu Huon, a verzer ganti n'eo ket dizañjer a-wechoù ober "Skol-louarn". Deut eo brav-kenañ gant Yann Talbot troidigezh un danevell all, diwar dorn William Faulkner, "Emili", a vezer peursouezhet ganti. Gwelloc'h eo adlenn mat pennadoù kentañ "Liv ruz an hesk", romant-kazetenn Yann Gerven, hent kregiñ gant ar pempvet lodenn : poan hor bo o kuitaat Remi Kaoulan, Glaoda Runavod ha tudennoù all an istor pa zeuio ar pik-echuiñ da glozañ an afer kevrinus-mañ.

Un dudi eo bepred mont da heul Reun ar C'halan en e studiadennoù lennegel pe istorel. En taol-man ez eo aet e bluenn war un danevell o kontañ "Gwallreuzioù Gordon Thornton-Smith the third" : eno ez eomp e-barzh bed gwidreüs ha luziet Skolioù Meur Amerika. Annaig Renault a vag esmae e-keñver Maodez Glanndour hag e kinnig dezhañ ur studiadenn kempennet-kaer a 11 pajenn.

Ul live brav a zo gant an niverenn ha priziañ a c'heller enni ivez ar barzhonegoù gant Dan ar Braz (e ganaouenn vrudet "Borders of salt" a zo bet lakaet e brezhoneg, jan Deloof (un diavezour, evel meur a hini all o skrivañ en hor yezh), ha Per Diolier.

An notennoù a ro kalz keleier hag e ouzer ganto ez eo aet da anaon nevez 'zo tud anavezet : Visant Fave, Frañsez Marker, Herri al Lann, Marsel Kadiou, Harri Perche, Anaig ar Mason, Manu Kerjean, Yann Plunier...

Al Liamm, koumanant 180 lur ; studierien, tud dilabour, 100 lur. 16 straed ar Fornioù Raz, 35400 Sant Malo.

Apprenez le breton

EVIT AR BREZHONEG

12 straed Penn Ar Wern
29450 KOMMANNA
Abonnement 6 numéros : 75 F

Kuzul ar Brezhoneg

Breuriezh Sant Erwan, embannadurioù al liamm, an here, hor yezh, Imbourc'h, kamp etrekeltiel ar vrezhonegerion, kevredigezh vreizhat a sevenadurezh, skourr breizh ar c'hendalc'h keltiek etrevroadel, al lanv, al liamm, mouladurioù hor yezh, ober, sav-heol, skol, skrid, an tour-tan. *Sez :* RI, Ploare, 29100 Douarnenez.

Kemennadenn niv. 1 : Kuzul ar Brezhoneg, kevredad o strollañ 18 kevredigezh sevenadurel vrezhonek, bodet e Pondivi a c'houlenn groñs – ha kement-se a-unvouezh gant an emsav sevenadurel breizhek en e bezh – e vefe savet ur chadenn skinwel hollvrezhonek gant ar servij publik ; a c'houlenn groñs ivez ma teufe France 3 digreizennet da vezañ e gwirionez ur chadenn vreizhek e galleg. Kement-se a lakaio Breizh da vezañ war ar memes live ha rannvroioù all Europa hag a lakaio ur bern postoù labour da vezañ krouet.

Kemennadenn niv. 2 : Kuzul ar Brezhoneg, kevredad o strollañ 18 kevredigezh sevenadurel vrezhonek, bodet e Pondivi a zisklere e eneviezh start d'an holldagadeg a vez aozet er maremañ a-enep ar brezhoneg er skolioù, ha dreist-holl e skolioù an eil derez ; Kuzul ar Brezhoneg a c'houlenn groñs ma vefe heulioù an testennoù ofisiel hag e vefe lakael, gant pennoù ar skolioù, ar brezhoneg war roll an danvezioù studiet ha ma vefe niveret ar vugale a c'houlenn deskiñ brezhoneg, evel ma vez graet evit an holl zanvezioù all ; Kuzul ar Brezhoneg a c'houlenn ma vefe fiziet er rannvro kement tra a sell ouzh ar gelennadurezh publik.

Unvanelezh Breizh & Liamm Sokial

Kinnig, Ar Falz, ha CAF Bro Berne, a ra un devezh studi diwar-benn, d'ar gwener 14 a vis Du e ti an holl St Hern (Saint-Hernin) etre Karaez ha Gourin.

A-viskoazh Breizh ez eus bet lorc'h enni o tiskouez piw e oa. Med muioc'h c'hoazh en hon amzer-ni, pa vez anw eus an diorren hag eus ar c'hempenn d'ober d'ar bro, e ranker merkañ pizh piw omp.

Piw omp : kement-se a venn diskouez ar re a zo e karg eus ar vuhez sevenadurel, sokial hag ekonomikel.

E-pad an dewezh-se e vo klasket gouzoud penaos e vez an darempredoù diabarzh hag ar re ziavaes, an darempredoù war wel d'an oll hag ar re ganeor an unan, pa vez anw eus "piw omp". Dindan meur a stumm, ent-teoriel, ent-diagnostikel, hag ewid an ober.

Anw zo ganeomp eus ar "piw omp" ewid ober ur sell war ar Vreizh a-vremañ, kement ha tapoud krog gwelloc'h en he amzer-da-zont.

9 h/12 h : Digoradur, Hélène Jaffrès ; Identelezh Breizh ha diorradur, Serge Moëlo ; Ehan ; Diviz gant Serge Moëlo. Pred en ti-boueta.

14 h/17 h : Ar vretoned : Meuriad pe kevredigezh ? Renan Ar C'hoadig, Ar Vretoned : serret warne o-unan ? Ar Vretoned hag ar stad C'hall. Enan ; Breizhadelezh ha liamm sokial ; Diviz gant Ronan Ar C'hoadig ; Klozadur, Hélène Jaffrès.

An devez-h-se vo kasset war-rag gant Loeïz Guillamot, animatour.

Trugarekaat a reomp : Jean Guennou, prezidant CAF Bro Gerne ha ar verourien, Richard Trigano, rener, ha Guy Le Borgne ; Jean Guegueniat, prizidant eus an Délégation départementale de l'Union nationale des centres communaux d'action sociale ; Ifig Remond, maer St Hern ; Hélène Jaffrès, kuzulierez Ti-ker, Brest ; Alain Kervern, rener Kinnig. Hag an holl dud o deus kemeret perzh evit aozañ an devezh studi-mañ.

Enskrivadur

Anv.....

.....

Chomlec'h.....

.....

.....

Pellgomz.....

Labour (pe karg).....

.....

.....

- A gemero perzh d'an devezh studi (200 L).....❑
- A zrebo er restorañ (70 L).....❑
- A c'houlenn ul lizher-dle.....❑

Da gas en-dro gant ur chekenn da g/Kinnig araog an 7 a vis Du ti Alain Kervern, 7 banell Kerivin, 29200 Brest.

Pe : CAF s29 - SIGMA
1 bali Ti-Douar, 29321 Kemper cedex 9

Yann-Fañch KEMENER fête ses 25 ans de chansons

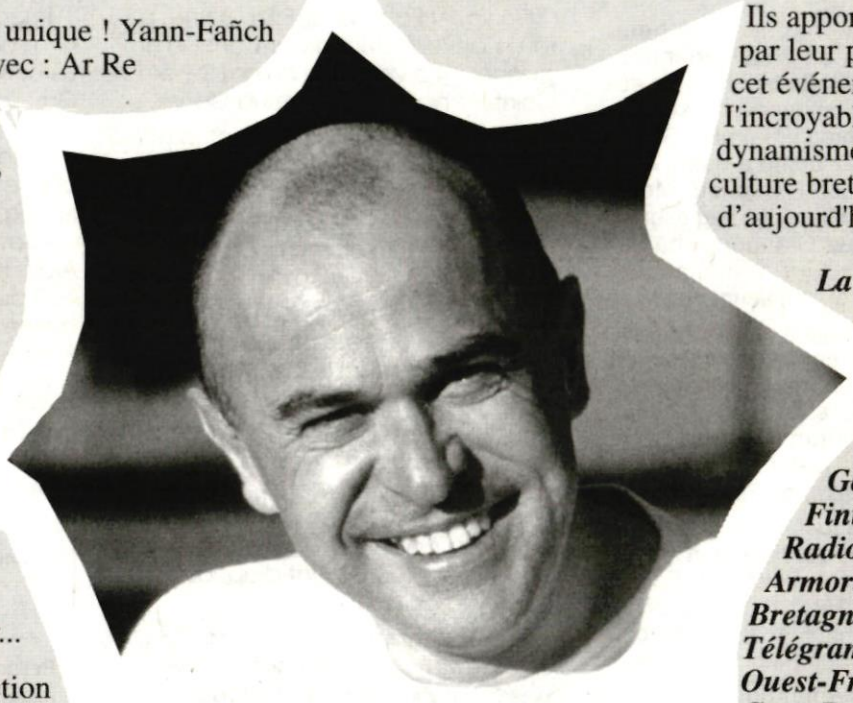
le Samedi 29 novembre

au pavillon de Penvillers de Quimper

De 15 heures à l'aube : exposition + films - Concert + fest-noz

A partir de 15 heures, une grande exposition d'Affiches sur «les 25 ans de Fest-Noz» avec la collaboration de Skritellaoueg Breizh (musée de l'affiche en Bretagne).

17 heures : Concert unique ! Yann-Fañch chante en exclusivité avec : Ar Re Yaouank, Erik Marchand, Strobinell, Marcel Guilloux, Kern, Kanerien Pleuigner, Gwenfol, Ifig Troadec, Hastan, Anne Auffret, Tan Ba'n Ti, Kristen Nogues, Storvan, Louise Ebrel, Didier Squiban, Vatantine Colleter, Carré Manchot, Patrick Marie, Les Frères Morvan, Eugénie Goadeg, Bagad kemper...



Vers 19 h 30, projection de films sur écran géant. Thème «Kan ha Diskan».

Restauration sur place.

21 heures : Fest-Noz Vras : Bigot-Crépillon, Kernoz, Robert & Edern Le Bastard, Botuha & Guingo, Strobinell, Guigner Le Henaff, Gaillard'D'Avant, Bagad Kemper, Ollu-Le Kozh, Jean-Louis Le Vallegant, Dédé Le Meut, Gwenfol, Patrick Lefebvre, Forzh Penaos, Hastan, Enora et Ivona, Tud, Louise Ebrel, E. Mehu, Re An Are, Hamon-Martin, Spontus, Tan Ba'n Ti, Storvan, Le Buhé-Marchand, Arzoustaff.

Ils apporteront tous par leur présence à cet événement, l'incroyable dynamisme de la culture bretonne d'aujourd'hui !

La Ville de Quimper, le Conseil Général du Finistère, Radio France Armorique et Bretagne Ouest, le Télégramme, Ouest-France, Coop Breizh, Armor-lux, Siwa, Espace Culturel Leclerc sont déjà partenaires de l'événement.

Nouveauté : Yann-Fañch KEMENER «Kan ha Diskan». Un superbe CD référence réunissant les magiciens du rythme de la langue ! (Coop Breiz) -

Interview exclusif Yann-Fañch KEMENER

Question : ***Yann-Fañch Kemener vous allez fêter vos 25 ans de chansons le 29 novembre 97 au pavillon à Quimper, pourquoi cet événement ?***

Réponse : C'est pour moi l'occasion non seulement d'avoir un regard sur l'évolution de la culture bretonne et de la musique en particulier durant ces 25 dernières années, mais aussi de rendre compte de la réalité et de la richesse culturelle de la Bretagne d'aujourd'hui. C'est pourquoi, j'ai tenu tout d'abord à inviter les musiciens et chanteurs avec qui j'ai partagé ma passion durant tout ce temps. Néanmoins, il m'a semblé important de mettre l'accent sur la nouvelle génération d'artistes qui est l'étoffe de notre Bretagne de demain.



Q. : ***Qu'est-ce qui vous a marqué durant ces 25 ans ?***

R. : Tout d'abord sur le plan musical, ce bond en avant que nous avons connu dans les années 70. L'apport de nouveaux instruments, la formation de groupes musicaux, puis la rencontre avec d'autres formes musicales telles le Jazz, le Rock ou l'influence des musiques du monde ont contribué au nouvel essor de la culture bretonne. Ceci démontre combien le travail réalisé par les musiciens et les chanteurs traditionnels fut très important au fil ces 25 dernières années. D'où l'envie pour moi de réunir mes amis et compagnons de Festoù-Noz à travers un concert unique et symbolique. Mes 25 ans en sont le prétexte.

– Sur le plan linguistique, l'avancée courageuse et les réflexions menées sur le bilinguisme par les multiples acteurs montrent combien les consciences évoluent et que le fait de parler ou de chanter en breton n'est plus honteux. Non seulement, il n'est plus honteux, mais est pour nous une force. Nous avons la chance d'être de quelque part, mais aussi d'être ouvert sur le monde. Jongler avec deux langues donne des facilités pour en apprendre d'autres. Il en est de même pour notre patrimoine, naturel ou architectural, il est source de richesse, de découverte. Ceci implique d'autant plus de vigilance, que nous devons en prendre soin, mais aussi lui donner les moyens de vivre et de grandir. C'est dans ce sens que j'entends le mot Tradition et qu'il prend pleinement sa valeur. Tradition vient du latin *tradere*, qui veut dire transmettre. Dès lors, il y a forcément évolution. Pour la musique, il en est de même. Il y a des modes d'expressions hérités ou transmis de générations en générations et puis il y a comme je le disais précédemment les recherches menées aujourd'hui. Tout ceci est le reflet de la Bretagne contemporaine. A la fois ancrée et tournée vers l'avenir.

Q. : ***Qu'attendez-vous de cette grande fête autour de vos 25 ans de chansons ?***

R. : Je souhaite que cette rencontre soit avant tout un moment magique. Le pouvoir de la musique y contribuera j'en suis certain. Les danseurs et amateurs de bonne musique y trouveront leur compte au vu de la qualité des groupes et des chanteurs qui s'y produiront. L'exposition et les films apporteront aussi un autre regard sur cette expression forte qu'est le *kan ha diskan.*

Que cette manifestation reflète pour chacun la création et contribue à l'évolution de cette particularité qui fait notre spécificité !

Charte européenne des langues régionales ou minoritaires : fidélité aux engagements ou reniement ?

Les 10 et 11 octobre, Jacques Chirac et Lionel Jospin ont reçu à Strasbourg/Strassburg une quarantaine de chefs d'Etat et de gouvernement à l'occasion du 2e sommet du Conseil de l'Europe. Cette institution européenne, doyenne entre toutes puisque fondée en 1949, a pour mission principale de veiller au respect des droits de l'homme. Souvent méconnu par le grand public ou confondu avec l'autre Europe (l'Union européenne des 15), le Conseil de l'Europe se manifeste le plus souvent au travers de la Cour européenne des droits de l'homme qui en est issue et qui peut être saisie par les citoyens européens quand l'Etat dont ils sont ressortissants a signé et ratifié la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme. Le Conseil de l'Europe compte aujourd'hui 40 Etats membres qui vont de l'Irlande à la Russie.

La France, dernière de la classe

La grand-messe de Strasbourg / Strassburg n'a guère eu d'écho, la seule décision significative, mais déjà prévue, ayant consisté à simplifier le fonctionnement de la Cour européenne des droits de l'homme pour réduire le temps d'instruction des dossiers. Mais à la veille du sommet, l'administration du Conseil de l'Europe avait communiqué sur l'état des signatures au bas de deux documents créés ces dernières années pour protéger les droits des communautés minorisées : la Charte des langues régionales ou minoritaires, ouverte à la signature le 1er novembre 1992, et la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales, ouverte à la signature le 1er février 1995. L'administration du Conseil de l'Europe a souligné que seuls 5 Etats sur 40 n'avaient pas encore signé ni l'une ni l'autre : Andorre, la Belgique (dont la législation interne va plus loin que les textes européens), la Bulgarie, la Turquie (qui assassine toujours «ses» Kurdes et ses opposants politiques)... et la France. La France «patrie des droits de l'homme», aura donc réussi l'exploit de se faire devancer par des Etats aussi peu démocratiques que la Croatie de Franjo Tudjman et l'Albanie, signataires de la convention-cadre pour la protection des minorités nationales (mais la ratification par le Parlement de ces Etats reste à faire).

La duplicité continue

Le 23 septembre, le ministre français délégué aux affaires européennes, Pierre Moscovici, s'était exprimé devant l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Interrogé par un démocrate bulgare sur les raisons pour lesquelles la France comme son pays refusait de signer la Convention-cadre sur les minorités, le ministre français fournit une réponse façon langue de bois que son prédécesseur de droite n'aurait pas reniée :

«Nous ne sommes pas en mesure, compte tenu de notre Constitution, de signer la Convention. Mais nous convenons cependant de l'intérêt de ce document, d'ailleurs nous y avons contribué activement, nous convenons de son intérêt dans les pays dans lesquels ces problèmes se posent avec acuité, les problèmes de minorités nationales ; ce qui n'est pas le cas de la France».

«Pour ce qui concerne la signature et la ratification de la Charte des langues régionales ou minoritaires, nous avons cherché une solution d'ordre juridique et constitutionnel car là il n y avait pas d'obstacle de principe politique. Mais nous ne l'avons pas trouvée au jour où je vous parle puisque cela exigerait encore une modification de notre Constitution. Pour nous, la langue de la République est le français (...)».

Le 23 septembre, Pierre Moscovici déclare donc que la France ne peut pas signer la Charte des langues régionales ou minoritaires sans une modification préalable de la Constitution. Pourtant, le 17 du mois, soit six jours auparavant, il écrivait à Gérard Gautier, conseiller régional de Bretagne : *«Dans sa volonté de promouvoir les langues régionales, le Gouvernement étudie actuellement la possibilité de concilier le respect de nos principes constitutionnels avec la ratification de la charte».*

Alors, lequel des deux dit vrai ? Le Moscovici du 17 septembre ou celui du 23 ? Les ministres du gouvernement Jospin comme leurs prédécesseurs auraient grand tort de prendre les avocats des langues de la République autres que le français pour des demeurés. Croient-ils que les citoyens de seconde zone de ces «lointaines provinces» que sont la Bretagne, la Corse ou le Pays Basque sont ignorants de la réalité européenne ? Le mépris peut coûter cher par jour de grand vent...

On notera aussi le caractère tout à fait irresponsable des propos tenus par Moscovici devant le Conseil de l'Europe quand il déclare que la Convention-cadre pour la protection des minorités ne vaudrait que pour les Etats où les problèmes de minorités *«se posent avec acuité»*. De tels propos sont indignes d'un responsable politique. Est-ce un appel à la violence ? Faut-il employer des méthodes illicites pour être entendu et reconnu de la République ? Pourtant les Pays-Bas, la Norvège, la Finlande ou la Hongrie qui ont d'ores et déjà signé et ratifié la Charte des langues régionales ou minoritaires ne nous semblent pas déchirés par des guerres tribales. La France est-elle définitivement incapable de se hisser au niveau démocratique de ces Etats qui, sans donner de leçons de morale à qui que ce soit, se contentent d'appliquer les principes élémentaires d'une coexistence harmonieuse entre différentes langues et cultures ?

Lettre ouverte à Chirac et Jospin

C'est la question finale que l'UDB a posée à Jacques Chirac et Lionel Jospin dans une lettre ouverte qu'elle leur a adressée. Non sans leur avoir rappelé qu'ils s'étaient engagés l'un et l'autre en faveur de la signature et de la ratification par la France de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires : le premier en mai 1996 à l'occasion d'une visite officielle à Quemper/Kemper, le second fin 1992 dans une motion déposée devant le Conseil Général de la Haute-Garonne. Lionel Jospin en personne y écrivait : *«Le Conseil de l'Europe a adopté, le 24 juin 1992, une charte européenne des langues régionales ou minoritaires. Son objet est de donner des garanties juridiques aux langues régionales des pays qui la signeront et la ratifieront. Afin que dans notre département et plus largement dans notre pays, la langue occitane bénéficie des dispositions contenues dans cette charte, je demande, au nom du groupe socialiste, que l'assemblée départementale soutienne cette charte et intervienne auprès du gouvernement français afin qu'il ratifie ce texte».*

L'UDB a aussi écrit aux 21 députés bretons de gauche dont beaucoup s'étaient engagés à hâter la création d'un groupe d'études sur les langues régionales et à agir pour une modification de l'article 2 de la Constitution. Le temps est venu pour ces élus de montrer la réalité de leurs intentions et de prouver leur indépendance vis-à-vis du gouvernement. La nomination par Lionel Jospin de Nicole Péry, députée PS du Pays Basque, comme chargée de mission pour les langues régionales nous rappelle trop le comité fantôme mis en place par Laurent Fabius en 1986 pour ne pas éveiller de soupçons.

Quelle création bretonne pour le XXIe siècle ?

RÉFLEXION

La **CRÉATION** est indissociable de la notion d'**ARTISTE**. C'est lui qui décide, qui réalise comme il en a envie. X créateurs ne se décrètent pas ! Mais une culture forte et ouverte **engendrera** forcément des créateurs. Notre forte identité est notre chance ! Il faut donc la développer ! **PEUT-ON PARLER D'ART BRETON DU XXe SIECLE ? QU'EN EST-IL DE LA CRÉATION BRETONNE ?** L'extraordinaire réussite **MUSICALE** (mais fragile) n'est-elle pas l'arbre qui cache la forêt... de petits arbres en **MOINS** bonne santé ? Urgent en tout cas de profiter de cet **ENGOUEMENT** pour aller de l'**AVANT** dans les autres domaines. Finalement **IMAGINER** un avenir nourri non pas de passéisme et folklorisme réducteurs, mais de noble tradition. Par sa capacité à **INNOVER** la Bretagne existera (ou pas) ; jouera sa note originale au monde, et résistera ainsi mieux à l'**uniformisation** mondiale.

Inventer une **MODERNITÉ** bretonne, imaginative donc **attractive**, ouverte aux influences extérieures.

Au-delà des slogans trop faciles, il nous faut **RETROUSSER NOS MANCHES**. Avis aux créateurs ! La Bretagne leur appartient !

Rien n'empêche un peintre ou un écrivain de signer un chef-d'œuvre ! Par contre, il faut lui bâtir un **ENVIRONNEMENT FAVORABLE** et exiger des politiques une véritable **AMBITION CULTURELLE FONDATRICE**. **EN FINIR** une bonne fois pour toute avec le **CENTRALISME** d'état anti-culturel par nature. Aider les Bretons qui ont des choses à dire ! Être **NOUS-MÊMES**, dans notre pays et **MAÎTRES** de notre avenir.

Une création s'appuie sur une **connaissance** préalable. Savoir d'où l'on vient !

Comment concilier **conservation et évolution ? enracinement et ouverture ?**

Comment créer à partir d'une culture bretonne d'essence **RURALE** ; en l'an 2000, dans un « milieu » urbain et mondialisé. Formidable pari !

Nos ascendants créateurs, bâtisseurs de chapelles... faisaient de l'art « sans le savoir » sans se poser la question Art breton ou pas breton ? dans une société de **SENS**. Qu'en est-il aujourd'hui dans notre société **ÉCLATÉE ?**

Comment sortir d'un certain « **GHETTO** » **?**

La création bretonne doit se **FROTTER**, se **MONTRER** partout, **SORTIR** de ses lieux habituels, sans complexe.

Une création basée uniquement sur **L'IDENTITAIRE** n'est pas viable « Créer breton » ne suffit pas ! Elle doit s'appuyer aussi nécessairement sur une **FORTE RÉFLEXION ET EXIGENCE ARTISTIQUE** pour « passer la rampe ». Être exportable, universelle. Et prétendre émouvoir le monde !

Toute création, pour vivre sa vie, a besoin de **PROMOTION** et de **DIFFUSION** le plus large possible. Cela est indissociable !

CONSTAT : CE QUI NE VA PAS !

– **MANQUE** réel de producteurs, promoteurs, tourneurs galéristes distributeurs,...

– Mauvaise écoute, **TRÈS MAUVAISE VOLONTÉ**, parisianisme, discours hautains... des DRAC, Conseil régional, général, Ministère de la culture... et des politiques en général.

– Tous les créateurs **SOUFFRENT**. De plus en plus difficile d'être acteurs théâtre (par exemple).

– Obtenir quelques moyens pour créer en toute **LIBERTÉ** relève du « parcours du combattant ».

– **HÉMORRAGIE** grave (musiciens, écrivains, cinéastes...) vers Paris et ailleurs.

– **INJUSTICE** énorme dans la répartition des aides (des DRAC...) : toutes les subventions allant à un « certain » théâtre (scènes nationales...). La musique, la danse,... et les autres salles de spectacles récoltent les miettes... ou rien du tout !!!

INSENSIBILITÉ à la création bretonne de quelques grandes salles, festivals, presse dite « régionale »...

– **MANQUE D'INFORMATION** sur ce qui se fait ici.

– Absence de **critiques compétents** de haut niveau.

– Une création coûte cher et a une durée de vie souvent **trop courte.**

– **CLOISONNEMENT** encore important entre les différents arts...

– **AUCUNE RELATION** entre festivals et centres culturels.

– AUTOCRITIQUE insuffisante. Individualisme forcené.

PROPOSITIONS ET EXIGENCES

MISE EN PLACE URGENTE :

– D'un **GRAND FONDS DE SOUTIEN** à la création et à la diffusion (disparition de la DRAC, transfert de compétences et moyens...)

– D'un **VÉRITABLE CONSEIL CULTUREL** réellement **REPRÉSENTATIF** de tous les créateurs et acteurs culturels (et disposant de moyens importants).

– D'une véritable **TÉLÉVISION BRETONNE**, indépendante de Paris.

– D'une grande **AGENCE** de **PROMOTION ET DIFFUSION** des artistes et créateurs bretons à l'**EXTÉRIEUR** de la Bretagne (organisation de tournées musicales, théâtrales, expositions, films, conférences...).

– D'une **vitrine** culturelle (bureau) à Paris, Bruxelles..

– D'un **bureau** permanent de la création inter-celtique.

– D'un Centre régional du **JAZZ**.

– D'une Banque de **DONNÉES** (qui fait quoi ?) accessible au grand public.

– D'une **GRANDE MAISON PLURI DISCIPLINAIRE DE LA CRÉATION** (lieu à trouver), (salles de répétition, scènes équipées pour monter des spectacles, studios d'enregistrement, résidences d'artistes, accueils de stages, colloques, expositions, laboratoires, salles de concerts, studios audiovisuels, salles de danse...).

– De **CONSEILS CULTURELS PAR « PAYS »** (BRO) pour susciter et accentuer l'aide des districts, communautés de communes, villes...).

– De « **SYNDICATS** » de créateurs (acteurs...), fédérations d'artistes, techniciens...

– D'un syndicat, groupement de **directeurs** de Centres culturels...

● **SOUTIEN** accru aux cafés-cabarets, éditeurs, galeries, musées, radios, centres culturels, festivals, tourneurs, producteurs, groupes de créateurs...

● Faire une **REVUE** de haut niveau « création bretonne ».

● **SOUTIEN PARTICULIER** aux salles de concerts **ouvertes** à la création bretonne, le jazz, la musique...

● Organiser des **RENCONTRES** de haut niveau entre pays (ex Bretagne Catalogne, etc).

● Encourager les « **PONTS** » (ex. entre cercles celtiques et créateurs de mode,... peintres et musiciens, (illustration d'un CD).

● Multiplier les **EXPOSITIONS**.

● Organiser un grand **SALON D'ART CONTEMPORAIN**.

● Imposer partout **L'ART DANS LA VILLE** (sculptures sur les ronds points...).

● Encourager et favoriser partout l'initiative individuelle.

● Lancer une **MANIFESTATION PÉRIODIQUE** qui permettrait **d'identifier clairement la scène artistique bretonne**.

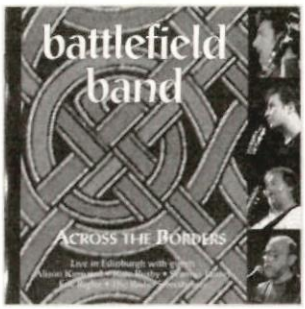
DANIEL THENADEY, (directeur du centre culturel Les Arcs, Kewenn 56530)
RAPPORTEUR DE LA COMMISSION « CRÉATION, CRÉATIVITÉ » POUR LE COLLOQUE : « QUELLE CULTURE BRETONNE POUR LE XXIe SIÈCLE », D'OCTOBRE 1997.

(Rédigé fin septembre 97)

Ballade écossaise

Délaissant pour une fois la verte Irlande, traversons le bras de mer qui la sépare de sa voisine l'Ecosse, pour nous pencher aujourd'hui sur la musique de ce pays, et quelques albums récemment parus.

BATTEFIELD BAND - ACROSS THE BORDERS (Temple Records COMD2065 - Celtic Distrib.)



La sortie d'un album du groupe écossais Battlefield Band est toujours un petit événement, tant ces musiciens ont écumé de scènes de par le monde, depuis près de 30 ans qu'ils tournent ensemble. Une vingtaine d'albums déjà, et pourtant jamais d'enregistrement public. Cette lacune est aujourd'hui comblée, avec la sortie du live *Across the Borders*, enregistré à Edimbourg l'été dernier, durant le Festival international de cette même ville.

A cette occasion ils ont bien fait les choses, puisqu'ils se sont adjoint les services de plusieurs pointures de la musique écossaise : Alison Kinnaird, harpiste acclamée en Ecosse. Seamus Tansey qui vient de publier un excellent album de flûte traversière en bois. Eric Rigier, lui-même exmembre de Battlefield Band, et qui joue magnifiquement du uilleann pipe ; le piper de la bande son du film Braveheart, c'était lui. Kate Rusby, jeune chanteuse originaire du Yorkshire. Et enfin les Radio Sweethearts, cinq joyeux compères.

Nous retrouvons donc de nombreux standards du groupe, comme *Snow on the hill, Six days on the rood* ou encore *The Arran convict*, mais cette fois avec le plus que constitue l'enregistrement public. Les morceaux y gagnent en spontanéité et en vivacité.

SHOOGLENIFTY - A WHISKY KISS (Greentrax Records CDTRAX 106 - Celtic Distribution)



A cent lieues de Battlefield Band, la nouvelle vedette des scènes écossaises, le groupe Shooglenifty, au nom imprononçable, vient de faire paraître son second album *A whisky kiss* chez Greentrax.

Depuis leur premier CD *Venus In Tweeds* voilà un groupe qui monte, qui monte, et qui a été applaudi sur un nombre sans cesse croissant de scènes mondiales, du Danemark à la Hongrie, de la Pologne à Hong-Kong, et même à Paris l'an passé, durant le Printemps celtique.

Celtique, le grand mot est lâché, puisque la musique traditionnelle est ici revisitée, triturée, détournée, par six musiciens excellents, qui à défaut d'être des puristes de la tradition, ont dû tomber dans une marmite de rock étant jeunes. Et la rythmique est soutenue à l'envi, par la batterie de James MacKintosh, qui a tourné un moment avec Capercaillie.

Pour tenter de définir leur musique, sachez qu'elle a été décrite dans la presse écossaise comme de la *"musique sauvage de Ceilidh"*. Pourtant leur musique ne se borne pas à la basse, et à la batterie. Loin s'en faut, puisque nous y trouvons également du fiddle, de la mandoline, du banjo, de la guitare et même du piano. Le tout nous donne une musique agréable à entendre, qui n'est pas sans faire penser, par certains côtés, à celle d'Afro Celt Sound System.

Si vous avez l'occasion de les voir sur scène, ne les ratez surtout pas, tant ils dégagent d'énergie et d'entrain. A défaut, reportez-vous à leurs deux albums.

WENDY STEWART – ABOUT TIME 2 (Greentrax Records CDTRAX 126 - Celtic Distribution)



Changement de décor, et retour à des eaux plus calmes avec *About time 2*, le second album solo de Wendy Stewart, la harpiste du groupe Ceolbeg.

Celle-ci était surtout connue jusqu'à présent des cercles de musiciens, comme une harpiste de talent. Le présent album nous dévoile non seulement une artiste accomplie, qui joue aussi bien du clarsach. la petite harpe écossaise, que de l'électro-harpe, ou du concertina, mais il nous révèle également une excellente Interprète qui compose elle-même ses morceaux, dont plusieurs figurent au répertoire du groupe Ceolbeg.

Sur ce disque, on remarquera au passage *The little cascade*, un air du répertoire de Capercaillie à ses débuts, ou encore une libre adaptation de Carolan's Welcome, de T O'Carolan le harpiste irlandais aveugle qui vécut au XVIII[e] siècle, célèbre morceau popularisé par les Chieftains.

Ses compagnons de Ceolbeg, Gary West aux pipes, Colin Matheson à la guitare, et Jim Walker aux percussions, l'accompagnent discrètement tout au long de l'album.

THE WHISTLEBINKIES - A WANTON FLING (Greentrax Records CDTRAX 095 - Celtic Distribution)

Tout comme Battlefield Band, les Whistlebinkies sont l'un des plus anciens groupes de folk écossais, puisque leur formation date du début des années 70. A cette différence près tout de même, qu'ils avaient toujours fait confiance à la maison Claddaph de Dublin, pour leurs précédents enregistrements. C'est peut-être la raison pour laquelle Paddy Moloney, pourtant avare en compliments, voyait tout bonnement en eux, les Chieftains de l'Ecosse.



Leur nouvel album *A wanton fling*, marque donc leur retour au sein d'une maison de disques écossaise, Greentrax.

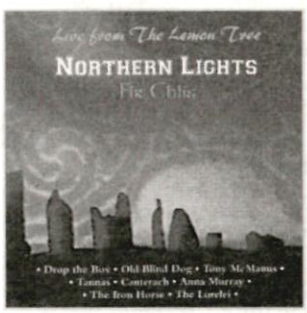
Plongeant leurs racines dans la musique traditionnelle des Highlands et des Lowlands (le sud de l'Ecosse), ils ont toujours refusé de sacrifier à la modernité, préférant une interprétation acoustique. Leur musique est par ailleurs, largement influencée (notamment à leurs débuts) par les arrangements de Sean O'Riada, le rénovateur de la musique irlandaise actuelle.

Même si l'on en parle peu par chez nous, les Whistlebinkies font partie des plus grands groupes écossais. Regroupés autour de Rab Wallace, l'un des meilleurs solistes de petite cornemuse écossaise, nous trouvons Judith Peacock, harpiste de renom et chanteuse de talent, Peter Anderson aux percussions et bodhran, Stewart Eydmann au concertina, Mark Hayward au fiddle. et Eddie McGuire à la flûte.

Sur le présent album nous retrouvons donc avec plaisir, de nombreux morceaux déjà popularisés par des groupes comme Capercaillie pour *Hó-ró mo chuachag*, chanson de foulage des Iles Hébrides, Battlefield Band, The piper's jigs, ou encore les Tannahill Weavers.

Un groupe à (re)découvrir et un disque à se procurer.

NORTHERN LIGHTS - LIVE FROM THE LEMON TREE (Lochshore Records CDLDL 1255 - Celtic Dist.)



Enfin nous terminerons par un petit concert, enregistré à Aberdeen sur la côte est de l'Ecosse, et paru chez Lochshore, jeune maison de production écossaise.

Voici l'occasion de découvrir quelques-uns des groupes de la génération montante. Citons en vrac **Old Blind Dogs**, groupe d'Aberdeen déjà bien connu chez lui mais aussi jusqu'aux USA. **Iron Horse**, qui nous propose une musique tonique, ou encore **Tannas** originaires de l'Ile Lewis dans les Hébrides, un groupe clé de la nouvelle vague celtique. Sans oublier le guitariste **Tony McManus**, qui a commis par ailleurs un excellent album éponyme chez Greentrax.

Et encore la chanteuse **Anna Mhoireach**, et les groupes, moins connus mais néanmoins très bons, **Canterach, Drop the box** et **The Lorelei**.

Pour parfaire votre connaissance de la musique traditionnelle écossaise actuelle.

Philippe COUSIN

La défaite des Vénètes
Des *recherches dans le* Morbihan

Le GRAHMBS fondé en 1996 regroupe des chercheurs historiens et des plongeurs spécialisés en archéologie sous-marine. Ils ont entrepris depuis 2 ans une recherche systématique des restes éventuels des naufrages notamment de la bataille navale qui a opposé en 56 avant J.C. les galères romaines de César et les bateaux vénètes. Cette bataille est un des moments décisifs de l'histoire. Seul affrontement naval d'importance en Atlantique de l'empire romain, il marque le premier coup d'arrêt de celui-ci apporté par une confédération gauloise dirigé par le grand peuple maritime qu'étaient les Vénètes, ancêtres des Bretons qui vivaient dans le pays morbihannais.

La structure exacte des bateaux marchands celtiques est encore inconnue à ce jour et leur taille a fait l'objet de différentes recherches (Wheatherill, 1985, Guillerm,1993, Marsden,1994). La fouille récente du navire de Guernesey, par Rule, peut nous rapprocher du modèle décrit par César bien que postérieur de 384 ans. La découverte d'un navire celtique en Bretagne est donc d'un intérêt majeur.

Le site de la bataille pourrait se situer dans la baie de Kerjouanno entre le Grand-Mont et le Petit-Mont en Arzon. Cette hypothèse est confortée par les fouilles archéologiques du Petit-Mont réalisées par Joël Lecornec, conservateur du musée Archéologique du Morbihan. Elles ont mis en évidence un autel épigraphique dressé par le fils d'un lieutenant de César, Quintus Sabinus.

Il va de soi que ce type de prospection systématique n'a de valeur scientifique que si on lui donne le temps et les moyens nécessaires comme cela se fait actuellement depuis 2 ans dans le Finistère pour la recherche de l'épave de *La Cordelière* dans l'avant-goulet de Brest.

Les techniques à employer pour ce type de prospection sont diverses ; magnétomètre, sonar latéral, pénétrateur de sédiments. Le couplage avec un bon traçeur de route est essentiel. Nous avons testé le sonar en 1995 grâce à l'aide du SHOM qui nous avait prêté un appareil et un technicien, puis en 1996 grâce à l'aide du Conseil Régional, nous avons pu louer le même type de sonar. En 1997 nous avons seulement eu l'aide de la municipalité d'Arzon de la FFESSM, et de la Sagemor ; malgré cela la prospection n'a pu se faire que grâce au matériel de détection minimum possédé par l'association soit un magnétomètre, un programme informatique réduit, un GPS différentiel.

J.J.M.

Membres de l'équipe 1997 : Danièle Auffray, chercheur CNRS, coordinatrice de « Marine Antique », dossier d'archéologie 1994.

Guillaume Derrien, archéologue-plongeur et historien.

Alain Guillerm, chercheur CNRS, dernier ouvrage paru : Histoire de la Marine 1995-1997 PUF Que sais-je ?

Bruno Jonin, président de la CRAH (section archéologique de la FFESSM).

Eric Le Gall, initiateur FFESSM en archéologie, inventeur de l'épave des Ardoises en baie d'Arzon, topographie du cromlech mégalithique submergé d'Er Lannic.

André Lorin, initiateur FFFESM en archéologie, Fouille de l'Edmond-Alix à Lorient (1990-1995).

Amiral Jean-Noël Turcat, président de l'Association des Musées de la Marine.

Aéroport
Pourquoi Notre-Dame-des-Landes ?

Un dossier capital pour l'avenir de la Bretagne et de l'ouest français va s'y jouer, celui de Notre-Dame-des-Landes, qui ne doit pas être simplement le successeur de Nantes-Atlantique mais résolument une plate-forme aéroportuaire **intercontinental**, un « Rub » pour tout l'ouest de la France. L'engagement de la construction de cette plate-forme en 1998 ou 1999 est infiniment plus important que le prolongement de la ligne TGV du Mans à Rennes, dont on discute tant actuellement. Notre-Dame-des-Landes est notre seule vraie chance d'échapper à Paris pour nos relations avec le reste du monde, de maintenir de grands centres de décision (industrie, recherche...) en Bretagne d'ici 10 à 20 ans, de drainer des courants touristiques (attirés par notre patrimoine et notre identité) d'autres continents, de développer des activités économiques nouvelles liées au fret aérien...

On ne comprend pas que les élus bretons ne se battent pas tous énergiquement contre la construction d'une ou deux nouvelles pistes à Roissy et ne réclament pas la mise en chantier immédiate de Notre-Dame-des-Landes. Il n'y aura pas beaucoup d'expropriations à faire puisque le Conseil général possède déjà plus de 1.000 hectares en réserve.

Le projet Notre-Dame-des-Landes est, toutes proportions gardées, aussi important que la décision de créer Lorient pour ouvrir une tête de pont vers l'Asie, aussi important que le Plan Routier Breton. Il est dramatique que nos élus restent le nez collé sur le court terme (gagner 25 minutes sur le trajet en train Rennes-Paris) et ne raisonnent pas à long terme. Ne pas tout faire pour avoir une porte aérienne sur le reste du monde, c'est comme refuser le passage du chemin de fer au siècle dernier (Tours...).

Les Brestois auraient bien tort de s'opposer à cette réalisation. Notre-Dame-des-Landes ne pourra que rabattre du trafic sur Guipavas et profiter à toute la péninsule...

J.J. Monnier

Bertrand de Quénétain, élu à la présidence de l'Association des Éditeurs de Bretagne

Réunis à Saint-Thégonnec le samedi 11 octobre dernier, les membres de l'Association des Éditeurs de Bretagne – Strollad Embannerien ar Vro (association fondée le 24 septembre 1983) – ont élu à l'unanimité à leur tête Bertrand de Quénétain, qui dirige les Éditions L'Ancre de Marine à Saint-Malo. Bertrand de Quénétain devient ainsi, après Alain Le Roy et Ronan Huon, le président sortant (qui ne se représentait pas), le troisième président de cette association, créée à Saint-Vincent-sur-Oust le 24 septembre 1983 et qui regroupe dans les cinq départements bretons plus de 60 éditeurs, réalisant ensemble plus de 90 % du chiffre d'affaires de l'édition de livres en Bretagne.

Agé de 53 ans, Bertrand de Quénétain est titulaire d'un diplôme d'ingénieur et d'un doctorat de gestion. Avant de devenir éditeur, il a exercé divers métiers, a vécu aux Etats-Unis et été ensuite, en France, directeur général d'une société de 300 personnes. Un jour, estimant qu'il menait une vie de fou, il a décidé de quitter la région parisienne et d'aller vivre aux îles Chausey. Il y a tenu pendant plus de 2 ans l'unique épicerie-café-bar de l'archipel puis, ayant toujours été un passionné de lecture, particulièrement de romans maritimes, il a décidé de s'établir comme éditeur à Saint-Malo. Il y a créé en 1983 les éditions L'Ancre de Marine qui ont acquis depuis une place reconnue dans l'édition maritime et ont publié à ce jour déjà plus de 120 titres.

Le nouveau bureau de l'Association est ainsi constitué :

Président : Bertrand de Quénétain (L'Ancre de Marine, Saint-Malo) ; vice-présidents : Martial Ménard (An Here, Le Relecq-Kerhuon), Jean Grassin (Éd. Grassin, Carnac), Carl Bargain (Éd. Bargain, Quimper), Yvonne Coz (Skol Vreizh, Morlaix/Nantes) ; Trésorier : Yann Goasdoué (Breizh, Spezet) ; Secrétaire général : Yannick Auffray (Liv'Éditions, Lorient).

Communiqué (13/10/97)

Kuzul ar Brezhoneg communique

Kuzul ar Brezhoneg, fédération regroupant 18 associations culturelles, réuni à Pontivy – en accord avec l'ensemble du mouvement culturel –

● demande la création d'une télévision en langue bretonne de service public ; demande la transformation de France 3 décentralisé en télévision bretonne de langue française de plein exercice. Ces revendications mettront la Bretagne à l'égalité des autres régions européennes et permettront une importante création d'emplois.

● dénonce l'offensive généralisée contre l'enseignement du breton, tout spécialement dans le secondaire ; exige, comme le prévoient les textes, que les chefs d'établissement incluent le breton dans la liste des langues enseignées et fassent le recensement des élèves volontaires pour le breton comme cela est fait pour les autres matières ; demande le transfert aux instances régionales de la gestion et de la responsabilité de l'enseignement public.

Langue bretonne : Edmond Hervé saisit Claude Allègre et le recteur d'Académie

A la suite d'un entretien avec des représentants de l'Union des Enseignants de Breton/Unvaniezh ar Gelennerien Brezhoneg, Edmond Hervé, député-maire de Rennes, a écrit au ministre de l'Education nationale et au recteur d'Académie.

Dans sa lettre au ministre Claude Allègre, il écrit : *"Je me permets d'attirer votre attention sur les difficultés rencontrées pour recruter des enseignants dans les classes publiques primaires bilingues breton-français. Cette situation compromet l'effectivité de la reconnaissance de l'enseignement bilingue par l'Education nationale. C'est la raison pour laquelle j'appuie l'Union des Enseignants de Breton qui souhaite la création d'un concours de recrutement spécifique des professeurs des écoles bilingues. Des modalités, qui vous ont été exposées par lettre datée du 30 juin 1997, ne modifient pas l'économie générale du concours de recrutement des professeurs des écoles. Souhaitant que vous me teniez informé de la suite que vous entendez réserver à cette attente (...)".*

Dans sa lettre au recteur William Marois, qui porte sur l'enseignement bilingue à Rennes, Edmond Hervé écrit : *"J'ai été saisi d'un souhait légitime émanant de l'Union des Enseignants de Breton, représentée par son président, M. Jean-Dominique Robin. Dans le souci d'une bonne organisation de l'enseignement du breton, celui-ci serait heureux que vous puisiez organiser à Rennes une enquête auprès des élèves du CM2, de 5e et 3e, afin de connaître le nombre de jeunes désireux de suivre des cours de breton. Cette enquête devrait également aider à la localisation géographique des pôles d'enseignement de cette langue (...)".*

Puissent ces lettres "secouer" un ministre et un recteur, tous deux récemment installés et dont les premières interventions sur la question des langues dites régionales se sont avérées décevantes.

BULLETIN D'ADHÉSION

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

Signature :

A adresser à UDB, BP 80722, 44007 NANTES cedex 01, avec un chèque de 150 F.

T.G.V. : Le Mans-Châteaubriant

La Fédération UDB d'Ille-et-Vilaine regrette les avis du conseil municipal et du con I de district de RENNES concernant le projet de ligne TGV.

Seule la ligne directe Le Mans-Rennes a été étudiée, la solution alternative par Châteaubriant est oubliée.

L'UDB considère que cette ligne nouvelle Le Mans-Châteaubriant est la meilleure solution pour Rennes et la Bretagne. Elle permet aussi une liaison TGV de 30 minutes entre Rennes et Nantes.

Pour l'UDB, la construction d'une ligne nouvelle est préférable aux projets de trains pendulaires qui utiliseraient les voies existantes. En effet, une ligne nouvelle permet de réserver les voies anciennes pour le développement des T.E.R. du trafic marchandises et du ferroutage.

Union Démocratique Bretonne
Fédération d'Ille-et-Vilaine (27/9/97)

Epandages au bord du lac de Guerlédan : l'eau du Blavet mérite mieux !

Progressivement, un nombre croissant d'individus, de municipalités, d'agriculteurs, de services de l'Etat deviennent attentifs à la préservation de la qualité de l'eau potable.

Hélas, certains continuent à employer des méthodes dangereuses à grande échelle. Ainsi, au voisinage du lac de Guerlédan – dont l'importance n'échappe à personne pour la qualité du Blavet – plusieurs dizaines d'hectares ont reçu une forte dose de pollution venant d'un élevage très éloigné de ce site.

L'UDB attire l'attention de la population et des pouvoirs publics sur des pratiques tout à fait anormales aujourd'hui, d'autant plus que le Blavet, qui alimente plus de 200.000 personnes, fournit souvent une eau de qualité médiocre ou franchement mauvaise.

Dans ce contexte, l'UDB regrette que l'Entente du Blavet, en refusant une prise de position claire, encourage les pires pratiques et tourne le dos à une nouvelle dynamique encore fragile.

Cette attitude est en complète contradiction avec l'objectif de reconquête de la qualité de l'eau.

Communiqué UDB (14/10/97)

Illégal soft

Tôt dans la matinée du mercredi 20 août 1997, la Fédération Stourm ar Brezhoneg du Léon, a mené une action contre les locaux de Radio Bretagne Ouest à Brest. Le sigle SAB et le mot "Brezhoneg" (langue bretonne) ont été peints à plusieurs reprises sur les murs. Cette action a pour but de rappeler les promesses non tenues sur le bilinguisme breton-français, promesses faites à l'occasion de la création de cette radio il y a quinze ans. Actuellement, RBO diffuse 14 heures de breton par semaine sur un total de plus de 100 heures... On est donc loin du compte ! Nous rappelons donc notre revendication de création d'une radio émettant en langue bretonne sur l'ensemble de la Bretagne (la vraie, à 5 départements, pas celle de Pétain, Mitterrand, Chirac, Jospin et compagnie...). Si l'État français n'est pas capable d'assurer aux bretonnants les droits internationalement reconnus par les pactes et traités internationaux, il peut toujours se retirer de notre pays.

Notre langue étant hors-la-loi, nous n'avons aucune gêne à utiliser des méthodes illégales "soft" afin de mettre chacun devant ses responsabilités : que les beaux-parleurs, les censeurs et les hypocrites de toute obédience se le tiennent pour dit. La répression dont nous avons l'habitude ne nous arrêtera pas : "Là où il y a oppression, il y a révolte".

Nous revendiquons également les actions de peinture nocturne et de destruction de panneaux directionnels routiers suivantes :

– Trégor finistérien fin juin 1997 ;

– région d'Auray (Mor-Bihan) début juillet 1997 ;

– Pays Bigouden et région de Kemper à la mi-juillet 1997.

Le Conseil général du Finistère avait promis la généralisation des inscriptions en langue bretonne sur les panneaux directionnels routiers du réseau départemental dans le cadre d'un plan de cinq ans démarrant en 1990 : à l'évidence, cette promesse n'a pas été tenue, tout simplement parce que nous avions relâché la pression.

Le Conseil Général du Mor-Bihan, quant à lui, en parfaite symbiose avec la Direction Départementale de l'Équipement, se complaît dans l'immobilisme : que les uns et les autres sachent qu'ils ne perdent rien pour attendre.

A bon entendeur, salut !

Pour l'association,
La porte-parole, Nolwenn ILIAS

Communiqué de Stourm Ar Brehzoneg
(le combat de la Langue Bretonne)
21, straed al Lezioù Barn, 56100 Gwened

L'Europe agricole à la croisée des chemins

La Commission européenne a présenté le 18 juillet dernier un programme d'action pour l'Union européenne des années 2000-2010 baptisé «agenda 2000». Ce programme d'action fait une large place à la politique agricole commune (PAC) dont il faut rappeler qu'elle absorbe plus de 50 % du budget global européen. Il s'agit dans ce document de procéder à une nouvelle réforme de la PAC, la dernière datant de 1992. La justification de cette nouvelle réforme repose sur une logique d'ouverture des marchés agricoles au commerce mondial voulue par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) qui a remplacé l'ancien GATT.

André Pochon, cofondateur et président du Centre d'Etude pour un Développement Agricole Plus Autonome (CEDAPA) (*), ancien éleveur lui-même en Centre-Bretagne et bien connu de nos lecteurs, milite depuis bien avant la vogue des «produits bio» pour une agriculture qui respecte à la fois le consommateur et l'environnement tout en permettant à un maximum de paysans de vivre correctement de leur métier. Longtemps dénigré dans sa profession, ses compétences et le bien-fondé de son raisonnement sont aujourd'hui reconnus très au-delà des frontières de la Bretagne et de la France. Interlocuteur régulier des institutions européennes, il a transmis ses réflexions sur la partie agricole de l'agenda 2000 à Jacques Santer, président de la Commission européenne, avec copie aux différents responsables de la PAC ainsi qu'à Jacques Chirac. Nous avons extrait de ce long document, très détaillé, quelques passages intéressant les productions les plus présentes en Bretagne. Les extraits de cette lettre sont accompagnés d'un texte intitulé «La politique agricole : un problème de société», dans lequel André Pochon résume de façon très claire les enjeux de la prochaine réforme de la PAC, non seulement pour les agriculteurs mais aussi pour l'ensemble des Européens.

La Rédaction

(*) Le CEDAPA édite un bimestriel (6 numéros : 100 F). 2 av. du Chalutier Sans Pitié - BP 332 - 22193 Plérin cedex - Tél. 02.96.74.75.50 - Fax 02.96.74.66.78.

La Politique Agricole : un problème de société

Dans un an, les quinze Pays de la Communauté fixeront pour plusieurs années la Politique Agricole Européenne. Le débat est donc ouvert et il nous concerne tous : le coût supporté par le contribuable européen, le nombre et le devenir des paysans, la qualité de notre alimentation, notre environnement, l'aménagement du territoire, l'accentuation ou la diminution du chômage, l'équilibre planétaire, dépendront des décisions qui seront prises. L'enjeu est considérable...

La commission vient de proposer les grandes lignes de la politique à mettre en place en l'an 2000 : moins de soutien des prix, plus d'aides directes. Les aides directes aux agriculteurs européens passeraient ainsi de 126 à 180 milliards de francs.

Or, actuellement ces aides colossales pour certains agriculteurs (plus de 1 million de francs) sont données sans plafonnement et sans contrainte, sans aucune exigence par rapport à l'emploi et l'environnement par exemple. Pire, les irriguants qui assèchent les nappes phréatiques perçoivent 1.000 F de plus à l'hectare. Pourquoi ? Parce que ces aides compensent la perte de revenus par rapport à la baisse des cours de 1992.

Il faut sortir de cette logique de compensation des revenus par une logique d'aides directes à l'entretien de l'espace, à la préservation de l'eau, de l'air, des paysages, de l'emploi. Seuls les agriculteurs volontaires qui produiraient en respectant des cahiers des charges environnementaux bénéficieraient des primes. A l'exemple de la Suisse, celles-ci pourraient être à plusieurs niveaux : plus la protection de l'environnement est grande, plus la prime est élevée. Ainsi se crée une dynamique entraînant les agriculteurs à mieux respecter l'environnement et aussi, parce que les deux sont liés, à produire des aliments sains et de qualité. Ce système d'aides est très efficace puisque en deux années, la majorité des agriculteurs suisses a rejoint le cahier des charges des niveaux de qualité 2 et 3 !...

Ces aides pour l'environnement se justifient parce que l'eau, l'air, les paysages ne sont pas des valeurs marchandes. Il est alors tout à fait normal que la collectivité qui en bénéficie rétribue les agriculteurs pour ce service.

Il est d'ailleurs probable que cette forme d'aide aux agriculteurs européens, appelée « boîte verte », soit la seule admise dans les futures négociations de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). En effet, des aides directes liées à la production aboutissent au même résultat que les subventions aux exportations ; elles cassent les prix sur le marché mondial. C'est donc vers la boîte verte qu'il faut aller résolument dans l'intérêt et de l'Europe et du Monde.

En outre, si l'on veut cette fois préserver le tissu rural, il est indispensable que ces aides vertes soient dégressives en fonction de la grandeur des exploitations. Sans cette dégressivité, on l'a constaté depuis 1992, les aides sont un encouragement à l'agrandissement, donc contribuent à la disparition de milliers d'exploitations. Ainsi, les campagnes se désertifient, et le chômage s'accentue. A quoi bon vider les campagnes ? Pour aller où ?

Il serait même nécessaire que les aides soient proportionnelles au nombre d'actifs pour encourager l'emploi dans les exploitations agricoles. Ces aides qui sont un moyen décisif d'orientation de l'agriculture européenne doivent servir à aménager et non à déménager... Il s'agit bien d'un problème de société qui nous concerne tous.

André POCHON

Extraits de la lettre d'André Pochon au Président de la Commission Européenne

L'Organisation Mondiale du Commerce

La réforme se situe à juste titre dans le cadre des futures négociations de l'OMC. Passage obligé : la fin des subventions aux exportations. Si l'on veut continuer d'exporter sur le marché mondial (mais est-ce nécessaire ?) le prix du marché européen doit se rapprocher du prix mondial. On laisse donc filer les prix à la baisse pour pouvoir exporter et l'on compense la baisse de revenu des agriculteurs par des aides directes. Ainsi la forte compensation des agriculteurs permet à ceux-ci d'exporter à bas prix sur le marché mondial ; cassant les prix comme le faisait la subvention aux exportations. Ce serait particulièrement le cas en viande bovine si le projet était adopté. Une production intensive de viande bovine à base de céréales et de soja serait exportée à bas prix sur le marché mondial.

La ficelle n'est-elle pas un peu grosse ? Qui dit que les négociations de l'OMC aboutiront dans ces conditions ?

Toute autre est la "boîte verte". Les aides aux agriculteurs ne sont plus des compensations au revenu mais des **incitations à produire autrement** : qualité, respect de l'environnement, incitation à employer. On sait qu'alors les quantités produites diminueront et qu'il y aura moins de surplus à écouler sur le marché mondial. C'est pourquoi ce type d'aide sera autorisé par l'OMC. C'est donc vers là qu'il faut aller si l'on veut arriver à un accord. L'aide au jeune bovin intensif, prévue dans l'agenda 2000, lui tourne le dos. L'aide à l'animal n'est pas découplée de la production, elle l'encourage. **Toute autre serait une prime dégressive à la surface assortie de conditionnalités environnementales et sociales.**

La dépendance de l'Europe en protéines

Les propositions de l'agenda 2000, si elles sont acceptées, vont détourner les agriculteurs des cultures oléo-protéagineuses devenues non rentables vis-à-vis des céréales. Ce déficit sera fortement aggravé par l'encouragement des éleveurs à nourrir leurs bovins et ovins avec des céréales comme l'orge et le maïs fortement déficitaire en protéines (l'herbe en revanche est équilibrée). Ces rations à base de céréales seront donc fortement complétées par l'importation de soja. Sur ce plan, le projet, s'il est adopté tel quel, consacre une dépendance accrue de l'Europe vis-à-vis de l'Amérique. Est-ce cela que l'on recherche ? (...).

Il faut amender le projet

Il faut amender le projet, non pas dans le sens d'un meilleur soutien des prix par l'intervention et les restitutions à l'exportation, combat d'arrière-garde, mais dans le sens d'un meilleur ciblage des aides directes distribuées aux agriculteurs pour atteindre les objectifs annoncés dans le préambule de l'agence 2000 : justification des aides, simplification, soucis de l'environnement et de l'aménagement du territoire.

Pour cela il faut :

1. Remplacer les primes animales et aux fourrages séchés par une prime unique aux surfaces céréalières et fourragères,

2. Les oléo-protéagineux doivent bénéficier d'une prime plus élevée,

3. Ces primes à la surface seront conditionnées au respect de l'environnement et à l'emploi. Le mieux étant l'engagement signé de l'agriculteur sur des pratiques culturales respectant l'environnement (cahier des charges). Trois niveaux peuvent être proposés :

– niveau A : pratiques peu contraignantes avec peu de primes,

– niveau B : pratiques plus contraignantes avec plus de primes,

– niveau C : cahier des charges de l'agriculteur durable avec le maximum de primes.

Ce dispositif est appliqué depuis deux ans en Suisse avec des résultats remarquables.

En ce qui concerne cette conditionnalité environnementale, si la subsidiarité est possible, le Communauté européenne doit là aussi tracer les grandes lignes sinon les Etats bougeront peu à cause de la distorsion de concurrence.

Par ailleurs, la préférence communautaire doit être réaffirmée et clairement définie à un niveau de prix significatif : fixation d'un prix de protection aux frontières y compris pour le soja et les produits de substitution aux céréales (PSC).

Ainsi amendé, le projet de réforme sera porteur d'espoir. Il sera soutenu par l'opinion européenne qui y trouvera la justification de l'effort financier de tous en faveur des agriculteurs : lutte contre le chômage, maintien du tissu rural, préservation de l'environnement et de l'espace rural. Une telle réforme contribuera à résoudre un problème de société qui concerne tout citoyen.

Avec la réforme proposée par la Commission européenne, les aides directes aux agriculteurs vont passer de 19,159 milliards d'ÉCU (126,6 milliards de francs) à 26,671 milliards d'ECU (+ 7,512 milliards d'ECU). Ces aides directes colossales sont un puissant moyen pour orienter l'agriculture vers un meilleur aménagement du territoire, la sauvegarde de l'environnement, du tissu rural, de l'emploi. Ne pas se servir de ce moyen pour atteindre ces objectifs (qui font aujourd'hui l'unanimité des citoyens) serait à désespérer. Ce serait totalement incohérent. Distribuer aux agriculteurs chaque année une aide directe de près de 27 milliards d'ECU (180 milliards de francs) qui les inciterait à s'agrandir, à produire toujours plus de produits médiocres en polluant l'air (ammoniaque), l'eau, le sol et en saccageant les paysages serait une politique insensée que l'opinion publique informée ne pourrait tolérer.

André POCHON

Pour une autre politique dans les D.O.M.

Le mouvement indépendantiste progresse régulièrement à chaque élection dans la plupart des DOM-TOM : c'est notamment le cas en Guyane, à la Martinique et à la Guadeloupe, comme en Polynésie ou en Kanaky. Un dernier exemple vient d'être récemment donné à la Martinique par l'élection, le 28 septembre dernier, lors d'une élection cantonale partielle, de Lucien Veilleur, du Mouvement Indépendantiste Martiniquais (MIM) dans le canton de Rivière-Pilote, élu au 1er tour par 87,5 % des suffrages (mais avec un taux de participation de moins de 31 %) ; il remplace Alfred Marie-Jeanne, du MIM, démissionnaire après avoir été élu député en juin dernier ; celui-ci avait été élu conseiller général en mars 1992 par plus de 92 % des suffrages (et avec un taux de participation de plus de 71 %).

Le développement du mouvement indépendantiste est le résultat d'une série de problèmes qui touchent gravement les DOM. Tout d'abord une grave situation économique et sociale, avec un taux de chômage supérieur à 25 %, soit plus du double de la moyenne française. Ce chômage a contraint à l'émigration une bonne partie des forces vives des DOM. Cette situation économique et sociale prend des proportions parfois dramatiques et explosives et explique les manifestations et les émeutes qui se sont produites à plusieurs reprises en Guyane ces mois derniers.

Sur le plan institutionnel, l'on constate sans doute une recentralisation avec un pouvoir important, voire croissant, des administrations parisiennes et de leurs représentants sur le terrain. Cela est une atteinte aux droits des peuples concernés, tenus en situation de dépendance. D'autre part il existe pour les quatre DOM, à la fois un Conseil Général et un Conseil Régional gérant le même territoire. C'est là une aberration, et une fois de plus l'Etat français confond unité et uniformité. Cela n'a pas empêché cependant l'existence d'un Rectorat commun Antilles-Guyane, jusqu'à ce que les manifestations de Guyane en novembre 1996 n'entraînent la création de trois rectorats. De plus en plus se développe la revendication d'une Assemblée Unique aux pouvoirs élargis (cependant il a été demandé la division de la Réunion en deux départements).

La revendication de l'indépendance des DOM est légitime et découle du droit des peuples à l'autodétermination. Cette revendication s'exprime par des voies démocratiques avec participation aux différentes élections.

Les indépendantistes n'adoptent pas une attitude extrémiste, c'est même plutôt le contraire. Ainsi le Mouvement pour la Décolonisation et l'Emancipation Sociale (MDES), parti guyanais auquel appartiennent plusieurs des militants arrêtés en Guyane et "déportés" en Martinique, s'il rejette le statut départemental, ne demande pas l'indépendance immédiate, mais s'est prononcé pour un statut transitoire, comparable au statut spécial de la Polynésie, disposant d'un gouvernement autonome, de larges compétences et d'une assemblée législative locale. En Martinique, le Conseil National des Comités Populaires (CNCP), formation indépendantiste, déclarait dans l'éditorial du numéro d'octobre de son journal *Asé Pléré An Nou Lité* : "les vraies exigences sont le combat pour imposer une évolution institutionnelle donnant aux Martiniquais un pouvoir politique conséquent et le consensus autour d'un projet de développement élaboré par nous".

Cette position ne semble pas très éloignée de celles développées ces dernières semaines dans les colonnes du *Progressiste*, journal du Parti Progressiste Martiniquais (PPM), le parti d'Aimé Césaire, en faveur de l'autonomie, peut-être en raison des progrès des indépendantistes.

Ainsi le 24 septembre dernier, Camille Darsières, député, secrétaire général du PPM, écrivait : "il n'y aura de salut martiniquais que dans une région Martinique autonome dans une France décentralisée et solidaire". Le 8 octobre, dans l'éditorial du journal du PPM, il déclarait : "Il n'y a pas que la remise de nos problèmes à d'autres – la France – et la dilution dans l'ensemble français, ou bien l'abandon de l'ensemble – par l'indépendance – et le repli sur soi. Il y a la voix du mitan : une Martinique Autonome, qui gère elle-même les affaires qui la concernent en propre." N'est-ce pas aussi ce que nous voulons pour la Bretagne ?

Y.J.

La peste brune menace aussi la Norvège

Lors des récentes élections législatives en Norvège, le 15 septembre dernier, le Parti du Progrès, considéré comme un parti d'extrême-droite, est devenu la deuxième force politique norvégienne en recueillant 15,3 % des suffrages (13 % en 1989, 6,3 % en 1993) et en obtenant 25 sièges à l'Assemblée (sur 165).

Le Parti du Progrès est dirigé depuis 1978 par Carl Ivar Hagen, homme d'affaires de cinquante-trois ans, reconverti dans la politique. Il se défend d'être le chef d'un parti d'extrême-droite. Même s'il a qualifié Le Pen de "vrai raciste répugnant", les similitudes sont nombreuses : un homme richissime, menant son parti de façon autoritaire, exploitant tous les ressentiments possibles. Son fond de commerce, ce sont les mécontents qui trouvent mal réparties les richesses tirées du pétrole de la Mer du Nord ; pourtant le taux de chômage n'est en Norvège que de 4 %. Selon un socialiste norvégien, le Parti du Progrès est un "parti de droite avec un fond prolétaire". Comme le Front National, le parti norvégien s'en prend aux immigrés et aux réfugiés, dans un pays qui n'a pas de tradition d'immigration ou d'accueil des réfugiés ; pourtant les étrangers non-européens ne sont que 80.000 sur une population de quatre millions d'habitants, soit 2 % de la population (5 % pour l'ensemble de l'Europe Occidentale).

Le Parti du Progrès s'en est pris aussi pendant la campagne électorale aux droits des Sames (appelés aussi Lapons, terme péjoratif dû aux non-Sames). Le candidat du parti d'extrême-droite dans le Finnmark, région septentrionale vaste comme la Suisse et où vivent une bonne partie des quarante mille à soixante mille des Sames norvégiens, a déclaré : "Si les Lapons continuent à avoir d'autres droits que le reste des Norvégiens, dans dix ans ça sera comme en Bosnie. Nous allons nous tirer dessus à coups d'AG3" (fusil-mitrailleur). Carl Ivar Hagen s'est rendu sur place et s'en est pris aux droits accordés aux Sames, et notamment leur Parlement, le Sametinget, élu pour la première fois en 1989, conformément à une loi adoptée par l'Assemblée Nationale, et qui a un rôle essentiellement consultatif. "Douze mille Pakistanais vivent dans la seule ville d'Oslo et onze mille Vietnamiens dans l'ensemble du pays ; eux aussi pourraient réclamer leurs propres assemblées élues" a déclaré le chef du parti d'extrême-droite, maniant les amalgames démagogiques. Il a également préconisé de démanteler le Comité des droits lapons, désigné par le gouvernement. Dans un rapport présenté en janvier, cet organisme a préconisé une participation accrue des Sames à la gestion des terres et des eaux du Finnmark, propriété à 96 % de l'Etat ; le gouvernement doit en effet consulter le Sameting avant d'accorder des licences d'exploitation à des compagnies minières. Pour Carl Hagen, les Sames, qui élèvent en Norvège 190.000 rennes, reçoivent une aide financière de l'Etat "trop importante" pour exercer leur mode de vie ancestral dans une région au climat difficile.

Aujourd'hui le mode de vie des Sames et leur culture sont menacés par le progrès industriel et technologique. De tout ce la Carl Hagen n'a cure. Mais ses déclarations n'ont pas été condamnées par les autres partis politiques norvégiens.

Y.J.

(d'après "Le Monde" et "Différences")

Élections en Galice : *forte poussée des nationalistes de gauche*

Les élections autonomiques («régionales») du 19 octobre en Galice ont permis aux nationalistes de gauche du *Bloque Nacionalista Galego* (Bloc Nationaliste Galicien) d'enregistrer une forte progression. Déjà en 1993, le BNG avait progressé de 8 % à 18,4 % des voix, talonnant le Parti Socialiste espagnol (PSOE). Cette fois, le BNG obtient 25,5 % des voix et 19 députés sur les 75 que c ompte le Parlement autonome. Le BNG a donc gagné 17,5 % des voix en huit ans et même 21,3% en douze ans (cf. tableau). La progression électorale du BNG s'appuie sur un syndicalisme galicien très fort et très impliqué dans les luttes sociales et sur une montée du sentiment national galicien dans tous les secteurs de la société. On notera d'ailleurs une augmentation significative du taux de participation aux élections autonomiques : 58,6 % en 1985, 66,3 % en 1997.

Évolution des résultats électoraux en Galice depuis 1985

	1997		1993		1989		1985	
	%	sièges	%	sièges	%	sièges	%	sièges
Parti de Popular (droite)	51,5	41	52,1	43	44,1	38	41,0	34
BNG (nationalistes de gauche)	25,5	19	18,4	13	8,0	5	4,2	1
PS (+ Verts + communistes dissidents	19,4	15	23,7 (*)	19	32,5 (*)	28	28,6 (*)	22
Autres	3,6	–	5,8	–	15,4	2	26,2	11

* PS seul.

La droite espagnole (Partido Popular) conserve malheureusement le pouvoir, malgré un léger effritement, avec 51,6 % des voix et 41 sièges. Manuel Fraga. Iribarne, 74 ans, ancien ministre espagnol du tourisme sous Franco et prédécesseur d'Aznar à la tête du PP, s'apprête à entamer son troisième mandat à la tête du gouvernement galicien. L'ancien jacobin d'extrême droite a su opérer une habile reconversion en une sorte d'autonomiste conservateur qui rassure les masses paysannes dans une région encore très dominée par un mode de vie rural et un catholicisme «mod kozh».

Quant au PSOE, il poursuit sa descente aux enfers puisqu'en dépit du renfort de certains écologistes et de communistes dissidents, il chute de 23,7 % à 19,4 % et ne compte plus que 15 sièges. La chute est sévère depuis 1989 (–13,1%).

En Galice, le BNG incarne dorénavant la seule alternative progressiste au conservatisme du PP. Au moment où le vote nationaliste tend à s'effriter au Pays Basque sud, la Galice comme la Catalogne démontrent que le nationalisme a de l'avenir quand il est démocratique et non violent.

Chemins d'Occitanie / *Camins d'Occitània* – (Editions l'Harmattan)

Ce travail collectif est une évocation de l'aventure occitane en cette fin de siècle qui connaît une réalité socio-culturelle, économique et politique prodigieusement mutante.

Les auteurs de cet ouvrage témoignent d'une pensée et d'une action globales en rupture avec les idées politiques dominantes. Ils insistent sur l'autonomie d'un courant qui refuse les insuffisances et les impasses d'une société française et de sa classe politique figées dans une pensée pseudo universaliste incapable de renouveler à ce jour l'idée républicaine. Citoyenneté à la française et assimilation illustrent ce mal d'un système bloqué qui ne peut et ne veut inventer une autre forme de démocratie. L'Occitanie dont la tradition culturelle, la langue, les révoltes populaires, les mouvements sociaux d'aujourd'hui expriment l'originalité – à l'opposé d'une tradition étatiste – a toute sa place dans une construction européenne prenant en compte les peuples et les régions, leurs langues et leurs cultures. Quelles que soient les voies de la construction européenne, l'Europe ne pourra – sous peine d'implosion – reproduire le modèle français.

Une Occitanie démocratique passe par un renouveau de la pensée et de l'action politiques, en liaison avec les aspirations populaires à plus de justice sociale économique et territoriale, de progrès partagé et d'identité reconnue.

Table des matières :

1re Partie : Naissance et évolution d'un Mouvement. Chapitre 1. Viticulture : le grand tournant. Chapitre 2. L'occitanisme politique, la droite et la gauche françaises.

2e partie : L'enjeu occitan. Chapitre 1. Quel développement ? Chapitre 2. Décentralisation ou régionalisation ? Chapitre 3. L'exception culturelle. Chapitre 4. L'idéologie française.

3e Partie : L'Occitanie et l'Europe. Vers une nouvelle géopolitique. Chronologie. Documents. Biographie des auteurs. Quelques adresses utiles.

Volume de 305 pages, sous la direction de Gérard Tautil. Préface de Gustave Alirol.

Avec la participation de :

Gustave Alirol, Claude Alranq, Miquèla Bramerie, Hervé Guerrera, Henri Jeanjean, Robert Lafont, Jean Larzac, Jean-Claude Lugan, Pierre Maclouf, Robert Marty, Guy Martin, Claude Molinier, Jacques Pince, Joseph Pinto, Michel Romain, Alan Rouch, Yves Rouquette, Jean-François Saïsset, Gérard Tautil, Jean Urroz, Sèrgi Viaule, Jean Vilotte.

EN SOUSCRIPTION JUSQU'AU 15 NOVEMBRE 1997

136 F + 24 F de port = 160 F pour un exemplaire (au lieu de 170 F prix public). Pour 2 exemples l'affranchissement postal sera de 30 F soit : 136 F x 2 + 30 F = 302 F. Au-delà de 2 exemples seront appliqués les tarifs colis selon le poids.

Je vous prie de m'adresser .....exemplaires, soit .....F

NOM.....Prénom .....

ADRESSE .....

.....

DATE : ..... SIGNATURE :

Chèque à l'ordre de A.D.E.O. C.C.P. 4 854 13 P Toulouse.

Adresse à laquelle bulletin de souscription et chèque doivent être envoyés : A.D.E.O. - B.P. 28 - 81370 Saint Sulpice la Pointe.

A quand la dévolution du livre ?

Le texte qui suit reprend les principaux éléments de la contribution faite au sujet du livre en Bretagne lors de la journée de débat public « Culture et médias en Bretagne », organisée à l'initiative de l'UDB le 30 novembre 1996. Les chiffres et analyses restent d'actualité.

Quelques chiffres au sujet de l'édition

Nombre de livres publiés en 1991

– Dans le monde : 863.000 (43,2 % en Europe sauf URSS).

– En France : 41.560 (7e rang mondial).

– En Bretagne : environ 1.000.

Le rapport France/Bretagne

L'édition française est hyperconcentrée : 90 % du chiffre d'affaires est réalisé par des maisons qui se concentrent dans le cœur parisien de l'édition (2/3 des éditeurs). A cette concentration **géographique** s'ajoute une concentration **financière :** 70 % du chiffre d'affaires de l'édition est réalisé par deux grands pôles d'édition : Hachette et le Groupe de la Cité. Le tiers restant (dont une bonne partie en Ile-de-France) se partage les 10 % de chiffre d'affaires restant.

Dans cet ensemble, son secteur de l'édition place la Bretagne dans les premières régions françaises.

Si l'on compare avec l'étranger

A la Foire de Francfort en 1992 (le plus grand rendez-vous mondial du livre) sur 400 éditeurs « français » présents seuls 50 ne venaient pas de Paris soit : 12 % d'éditeurs non-parisiens ; Grande-Bretagne : 27 % d'éditeurs non-londoniens ; Italie : 50 % d'éditeurs non-romains.

Situation du livre en Bretagne

L'édition

On a vu au-dessus que le tiers des éditeurs non-parisiens se partage 10 % du chiffre d'affaires. Ce qui fait que, en Bretagne comme dans les autres régions, les maisons d'éditions sont de petites maisons dont la production est **faible** : quelques titres par an avec un tirage moyen de 1.500 à 1.800 exemplaires contre 9.000 en moyenne au plan hexagonal.

Certaines régions à l'activité éditoriale apparemment aussi ou plus dynamique que celle de la Bretagne ont une dynamique « artificielle », largement soutenue par les pouvoirs publics régionaux et hexagonaux. Certains dirigeants de ces éditeurs « décentralisés » se donnent une image « nationale » en passant la plupart de leur temps à Paris et en se plaçant sur le même terrain que les éditeurs parisiens.

Tableau des aides versées par le Centre National des Lettres (CNL) en 1983 :

Ile-de-France : 49,9 % ; Rhône-Alpes : 8,2 % ; PACA : 6,4 % ; Nord : 3,2 % ; Languedoc-Roussillon : 3,1 % ; Bretagne : 2,8 %.

10 ans plus tard rien n'a changé.

La Cour des Comptes épingle le CNL sur sa politique entre 1992 et 1995.

« Alors qu'en principe l'intervention du CNL est d'abord justifiée par la nécessité de soutenir des ouvrages dont la diffusion est restreinte ou la commercialisation lente, les aides se portant sur de telles opérations demeurent marginales, en particulier sur les secteurs du théâtre et de la poésie (6 à 7 % des concours accordés de 1991 à 1993), tandis que nombre d'ouvrages qui, par la notoriété de leur auteur, leur thème ou la capacité de diffusion de leur éditeur bénéficient à l'évidence d'un marché (il s'agit là du petit groupe de gros éditeurs parisiens qui sera cité plus loin NDLF), sont fortement soutenus par le CNL » (Cour des Comptes, Politique du livre au Ministère de la culture, 1996).

« La Cour remarque, par ailleurs, que la multiplication des procédures – une vingtaine pour le CNL – et le manque de cohérence de l'ensemble ont transformé certains bénéficiaires en véritables abonnés. Ainsi, entre 1991 et 1993, six éditeurs[1] ont reçu 3,5 millions de francs par an ». (Livres hebdo, n° 220, 11/10/96).

Les collectivités locales

Les collectivités locales ont un rôle financier très important dans le soutien à la culture en général :

Quand l'État donne 15,5 milliards de francs, les collectivités locales donnent 38 milliards de francs.

Quand une commune donne 1.000 F/hab. pour la culture, le département donne 75 F/hab. et la région donne 20 F/hab.

Comparaison de deux budgets (1996) :

Budget culturel de la région Bretagne : 70.750.000 F en 1996 ; 90.250.000 F en 1997.

Budget culturel de la région Pays-de-la-Loire : 76.000.000 F.

Budget livre de la région Bretagne : 4.753.000 F en 1996 ; 5.000.000 F en 1997.

Budget livre de la région Pays-de-la-Loire : 4.000.000 F.

A titre de comparaison la Bibliothèque Nationale de France a coûté plus de 10 milliards de francs et coûtera 1 milliard de francs/an en fonctionnement.

La tendance actuelle

Rien de tel en Bretagne : La Bretagne possède une activité éditoriale **endogène**. Même le plus grand éditeur de dimension « nationale » a une ligne éditoriale appuyée sur le livre « régional » et de tourisme. Seuls quelques petits éditeurs de littérature sans pour cela rejeter leur bretonnité revendiquent une dimension « nationale » (ex. : Les Editions Séquences de Nantes font 80 % de leurs ventes à Paris).

L'édition bretonne se caractérise par la jeunesse de ses maisons d'édition nées pour la plupart depuis le milieu des années 70. Restée longtemps artisanale, elle est aussi devenue de plus en plus professionnelle.

Deux explications à cette vague qui a aussi touché d'autres régions :

1. La concentration dont j'ai parlé au-dessus. Les logiques de gestion de ces grands groupes sont de plus en plus éloignées de celles des maisons d'édition indépendantes. La rentabilité immédiate remplace le risque de faire découvrir de nouveaux auteurs abandonnés aux petits éditeurs installés en « province » qui deviennent ainsi souvent des découvreurs de talents.

2. Le succès de l'édition en Bretagne s'explique surtout par la recherche par les Bretons de leur identité.

La librairie

Avec un marché théorique de 3.158 MF (B4) en 1992 pour les librairies la Bretagne constitue un des tous premiers marchés du livre de l'hexagone **(le second juste derrière l'Ile-de-France pour le nombre de livres vendus par habitant)**.

La Bretagne à la chance d'avoir pu jusqu'à aujourd'hui maintenir un réseau dense de librairies, librairies-papeteries, maisons de la presse jusque dans les petites villes.

A noter : Contrairement à certaines régions touristiques, en Bretagne (comme en Alsace le livre se vend toute l'année.

Les bibliothèques

Le fort retard de la Bretagne en équipements est en train de se résorber même si de gros efforts restent à accomplir. A noter que la Bretagne est **la première région pour le nombre d'ouvrages empruntés par habitant. Chaque équipement qui ouvre connaît des taux records de fréquentation : 5,7 livres/hab. pour 3,9 livres/hab. en moyenne en France.**

Les salons

Une vingtaine de salons de tailles très variées (de 3.000 à 30.000 visiteurs) drainent ensemble 120.000 à 150.000 visiteurs.

Les aides publiques

L'État

Les aides publiques n'ont jamais rien fait pour corriger cette hypercentralisation et mener une politique d'aménagement du territoire. Au contraire, un bon maillage de librairies sert à diffuser la production parisienne.

La part de l'Etat aux dépenses culturelles des collectivités publiques **décroît**. Elle était de 1/3 en 1980, elle est de 1/5 en 1995.

Les dernières données confirment la baisse de la part du budget de la culture dans le budget de l'État : 1 % en 1993 ; 0,95 % en 1994 ; 0,91 % en 1995.

De plus en plus, l'Etat se désengage considérant que le financement de la culture spécifique de la Bretagne devrait être l'affaire de la Région Bretagne (voir abandon de la Charte culturelle en 1982) alors que les Lois Régionales de mars 1982 et janvier 1983 n'ont donné aucune compétence culturelle aux Régions.

De l'argent pourquoi faire ?

Bien sûr nous soutenons que les Bretons sont en droit d'accéder à la connaissance de la culture bretonne dans toute sa diversité, dans le domaine du livre comme les autres. Or, la culture bretonne est quasi-exclue des médias (audiovisuels et écrits), de l'école et des bibliothèques.

Les Bretons n'ont donc aucun vrai choix

ou plutôt le choix entre ce qui leur est présenté comme la vraie culture, la culture universelle, celle de Paris et une sous-culture dite régionale. Et cet état d'esprit reste bien vivant à Paris comme en Bretagne, en voici deux exemples :

Le Festival de bande dessinée « Quai des Bulles » est présenté par l'auteur d'un article dans *Le Monde*[2] comme *«...le plus important festival régional de BD de l'Hexagone »*, sous-entendu celui d'Angoulême, qui est plus important, est un festival « national ». Il y aurait donc deux sortes de festivals, les vrais, les sérieux, ceux reconnus par Paris comme nationaux et les autres régionaux à qui l'on daigne parfois reconnaître suffisamment d'intérêt pour avoir droit à un petit article dans *Le Monde*.

Alain-Pierre Condette, un des organisateurs du Salon de la Petite Édition à Quimper faisait part à *Ouest-France*[3] de la philosophie des organisateurs du salon : *« Nous avions ce souci de ne pas nous enfermer dans un ghetto d'auteurs régionaux. L'idée était d'ouvrir un espace de rencontre entre les éditeurs français, les auteurs et le public ».*

La question est de savoir comment développer une vraie culture bretonne autonome et « dérégionalisée », sans complexe vis-à-vis d'une culture officielle présentée comme la seule et vraie culture. Comment sortir de ce rapport de dépendance culturelle quasi-colonial ? La Bretagne possède un bon réseau de librairies qu'il faut garder, deux diffuseurs régionaux (cas unique en France), un réseau de bibliothèques qui s'améliore, une population avide de lire. Il ne manque plus qu'à donner aux Bretons la possibilité de découvrir la richesse de leur culture écrite, que cette connaissance puisse ensuite alimenter une production écrite moderne. Seule une politique volontariste décidée au niveau de la Bretagne, soutenue par un budget important – une répartition plus équitable du budget de la culture entre Paris et les régions permettrait largement de financer cette politique – favorisera ce développement.

(1) En 1992, les dix premiers éditeurs bénéficiaires d'aides du CNL avaient été : PUF, Seuil. Gillimard, Le Cerf, Flammarion, Fayard, Hazan, Bourgeois, Carré et Hachette.

(2) « Le Festival de bande dessinée de Saint-Malo célèbre la modernité » Le Monde, 23 octobre 1996.

(3) « Salon de la Petite Édition : succès », Ouest-France, 1er mars 1993.

Philippe Lanoë

◆ La religion des Celtes, *de J. Vendryes*

Coop Breizh vient de rééditer un ouvrage paru en 1948.

Professeur de linguistique à la Sorbonne (1875-1960), fondateur de la revue *Études Celtiques*, Joseph Vendryes était un spécialiste de haut niveau. Son ouvrage était un exposé clair, précédé du point sur les sources, notamment les chapitres sur les dieux, le clergé et le culte. Chacun est suivi d'une bibliographie et l'ensemble s'achève par un index et une notice sur l'auteur.

On pourra s'interroger tout de même sur le pourquoi de cette réédition. La recherche a progressé depuis et des publications en ont rendu compte, notamment celles de C.J. Guyonvarc'h et Françoise Leroux, sans oublier celles de Kruta et Cunliffe. Les collections d'histoire bretonne en rendent d'ailleurs compte avec sérieux.

Même si la bibliographie a été mise à jour par P.Y. Lambert, le texte de base reste succinct, moins de 100 pages, pour un total de 146 pages et un prix de vente de 134 F.

Remettre un "classique" à la portée du public, c'est bien, mais la tendance aux rééditions semble s'exagérer un peu, chez nombre d'éditeurs bretons. Il ne faudrait pas que ce soit au détriment de créations, de travaux récents, tenant compte des acquis. Surtout quand ces derniers sont de valeur.

◆ Jame Connoly et le mouvement révolutionnaire irlandais

Terre de Brume vient de rééditer ce bon livre de Roger Faligot, initialement paru aux éditions Maspéro en 1978. Le texte a été revu et augmenté. Il retrace la carrière et l'influence de ce grand socialiste irlandais, fusillé en 1916, lors des suites de la Pâque tragique. Le livre commence par l'insurrection de 1916, racontée en une quarantaine de pages. On plonge ensuite dans la situation de l'Irlande au tournant du siècle, ce qui permet de mieux comprendre ce qui s'est passé, notamment l'isolement du mouvement par rapport aux classes populaires. Le mouvement syndical, les forces politiques, l'attitude face à la guerre 14-18 sont bien présentées.

L'auteur montre bien également la redécouverte de Connoly dans les années 60-70, à la faveur du durcissement du conflit d'Irlande du Nord.

Avec des annexes intéressantes et un index, le livre est un bon outil pour découvrir les socialistes irlandais, souvent occultés par le combat purement nationaliste.

(320 pages - 129 F).

◆ Contes des landes et des grèves, *de Sébillot*



Ce grand collecteur du Pays Gallo a lu avec émerveillement *Le Pays breton,* d'Emile Souvestre. Il collectera histoires, légendes, contes, mots gallos.

Le présent recueil paraît en 1900 et n'a pas été réédité depuis, d'où l'intérêt de cette réédition de 1997.

L'auteur distingue les aventures merveilleuses (21) et les récits facétieux (10). Une bonne préface de Dominique Besançon entre Paul Sébillot et sa volonté de réaliser un florilège gallo.

(226 pages, 119 F, Terre de Brume Editions.)

◆ Que savons-nous des Celtes ?

La curiosité pour la civilisation Celtique se développe depuis une quinzaine d'années. Chaque grand éditeur s'efforce de proposer un ouvrage de grande vulgarisation dans ce domaine. C'est au tour de Coop Breizh de nous proposer un album pour les enfants, consacré aux Celtes. 48 pages, grand format, avec de nombreuses illustrations en couleurs, l'ouvrage britannique de Hazel Mary Martell nous est proposé au prix de 98 F. La traduction, très bonne, est d'Aude Le Dubé, primée naguère pour son roman *La mer intérieure*. Le "hic", c'est que l'ouvrage s'adresse surtout aux enfants britanniques. L'activité agricole et les outils de cette activité sont peu évoqués. Les informations concernent en priorité les Celtes dans l'île de Bretagne, et peu en Europe continentale.

Néanmoins, ce qui est écrit l'est clairement. Il y a un glossaire et un index. Les questions et les réponses sont adaptées à celles d'un enfant d'une dizaine d'années. Mais il semble que les historiens bretons (Patrick Galliou) et français ont, dans leurs travaux parus depuis 15 ans, été plus loin que ce que nous avons présenté ici. Leur donner la parole pour une version allégée et illustrée aurait sans doute été judicieux. Il reste que le petit livre traduit de l'anglais est utile et bien fait.

◆ Brume sous le Grand Pont, *de J. Failler*

Jean Failler est un romancier prolifique. Il publie un quatorzième ouvrage, cette fois aux éditions du Palémon à Quimper. Il s'agit à nouveau d'un roman policier, plus précisément une enquête de Mary Lester, dont c'est la dixième aventure. Celle-ci se passe en Bretagne, souvent à Saint-Nazaire. On retrouve des dialogues enlevés, une intrigue bien ficelée autour de l'assassinat du juge Ménaudoux. L'enquêtrice agit avec brio et efficacité, démasque les coupables, éclaircit les mobiles. Convenu ? Un peu, mais bien mené, sans prétention, parfois inattendu.

(45 F - 270 pages)

◆ Contes et comptines pour petits Bretons sages

Encore des contes, pour enfants cette fois. Olivier Eudes évoque, dans son "avertissement", l'originalité de cette manière d'enseigner la vie. Les thèmes sont universels, comme l'a montré le structuraliste Propp : poulettes désobéissantes, ogres bernés par des enfants. En Bretagne, ces contes seraient plus fantaisistes, plus désinvoltes et insolents que ceux des anciennes provinces plus orientales, de la Normandie au Poitou en passant par la Touraine et le Berry. L'auteur a puisé dans des Luzel, Orain, Quellien, Sauvé et Sébillo. Le récit est vif, léger, primesautier, assez fantaisiste, pour le plaisir du lecteur.

(316 pages, 129 F).



◆ Lettre du GDM (n. 49)

La lettre trimestrielle du Groupement pour les Droits des Minorités vient de paraître, sur 8 pages. Maurice Barth évoque le réveil indien au Mexique et les relations entre le gouvernement mexicain et les zapatistes. Les accords de paix du 15 février 1996 portent certes sur la promotion de l'autonomie indienne, sur la reconnaissance constitutionnelle des droits politiques des Indiens. Mais il y a des lacunes : l'autonomie n'a pas de base territoriale, les problèmes de la terre ne sont pas traités, ceux de la justice, de la femme indienne et de la liberté d'expression le sont de façon très incomplète.

Un second article fait le point sur le Soudan : 2 millions de morts en 14 ans, et une situation qui s'aggrave encore.

Un troisième article substantiel évoque deux ouvrages de langue française sur les droits des peuples autochtones : "la question des peuples autochtones", de J. Schulte-Tenckhoff, et contribution à l'étude des peuples autochtones en droit international et en droit interne.

(GDN, 212 rue St-Martin, 75003 Paris, les 4 numéros : 80 F).

Abonnez-vous à

AL LIAMM

Direction : Ronan Huon

Revue culturelle en langue bretonne

288 numéros parus

Abonnement 5 numéros : 150 F

Trésorier : P. Le Bihan
16 rue des Fours-à-Chaux
35400 Saint-Malo
CCP 16720 W Rennes

◆ La question d'Irlande,

de Jean Guiffan

C'est déjà la troisième édition de l'excellent petit ouvrage de Jean Guifan, initialement paru en 1989, aux Editions Complexe, et dont nous avons déjà parlé par deux fois dans ces colonnes.

En 262 pages, le livre fait un survol complet de la question d'Irlande depuis le XVI[e] siècle, de la mise en place (jusqu'à 1867) à la partition de 1921. L'évolution de l'Irlande du Sud depuis 1921 est vue en 75 pages, l'ouvrage s'achevant sur la question du nord, encore non réglée.

L'histoire s'arrête, tout près de nous, au printemps 1997.

A la bibliographie s'ajoute désormais une filmographie. Une annexe avec des tableaux et des schémas rend la vie politique irlandaise intelligible.

Sobre, précis, documenté. (65 F).

◆ Les castrats de Bombay

Michel Renouard vient de publier un nouveau roman humoristico-policier, une sorte de suite à *La Java des Voyous*, déjà évoquée dans ces colonnes. 185 pages petit format, cela se lit bien et vite. le récit est bien mené.

Le fils de l'ambassadeur de France en Inde est kidnappé. François Mitterrand confie une mission de commando à quatre personnes choisies par lui et ses conseillers. La police indienne, une féministe américaine, le commando et le hasard interfèrent, ce qui fournit le prétexte à des rebondissements amusants. Les clins d'œil humoristiques sont nombreux, les personnes sont simples et schématiques comme dans une bande dessinée. On plonge dans Bombay, avec de nombreux raccourcis sur leurs réalités indiennes. Mais ne sont-ils pas un peu réducteurs ?

Humour, action, bas-fonds et bavures...

(Editions Alain Bargain, Quimper, 42 F).

◆ Vingt ans de jeunesse

Terre de Brume ajoute un quatrième titre à sa bibliothèque irlandaise, qui rassemble nouvelles et romans d'auteurs irlandais. Vifs, forts, toniques, ces œuvres méconnues dans l'hexagone, ont à la fois le souffle de grands romans anglais du tournant du siècle et le mystère qu'on prête souvent à l'Irlande mythique.

Cette fois, l'auteur, Maurice O'Sullivan (1904-1950), a écrit en gaélique le récit de ces vingt premières années, passées au large des côtes du Kerry, aux îles Blasket. Le succès immédiat a entraîné la traduction en anglais et de nombreuses rééditions.

Promenade, pêche, longues conversations à la veillée, collecte des apports de la mer sur les plages, cette vie là n'existe plus, d'où l'intérêt du témoignage, écrit avec fraîcheur et humour.

(256 pages, 129 F).

Octobre... vu par Nono













« Dans Treger » en Pays de Trégor, samedi 15 novembre, à Plestin-les-Grèves

La « Dans Treger » est une suite en 3 parties : la danse plean, le bal et le passe-pied. Son originalité tient à sa forme : il s'agit d'un double cercle d'hommes et de femmes qui se font face.

Elle se pratiquait dans le Trégor historique (costarmoricain et « petit Trégor » finistérien) et a disparu dans les années 1914-1915. (Plestin et sa région semblent avoir été le dernier bastion à avoir résisté à l'invasion de la gavotte).

L'association Dans Treger qui regroupe des membres provenant de tout le trégor (musiciens, chanteurs, animateurs de cours de danses, passionnés de la culture trégorroise), propose le **samedi 15 novembre, à Plestin**, une grand journée de la « Dans Treger », avec : des stages d'initiation à cette danse dans les communes des environs ; un grand fest-noz, à la salle des fêtes, à partir de 21 h.

Parallèlement l'association organise ce même jour, à Ti an Oll, de 14 h à 19 h, le *1er Salon du Livre des Terroirs de Bretagne* (et en particulier du Pays de Trégor).

La veille, le **vendredi 14 novembre** : veillée Dastum en partenariat avec l'OCM et le Centre Culturel.

Pour tout renseignement : Le président, Louis Le Bizec, 255 rue de Lanscolva, 22310 Plestin-les-Grèves, tél. 02.96.35.65.44. La secrétaire, Annick Boutouiller, rue de Kervigné, 22310 Plestin-les-Grèves, tél. 02.96.35.61.62.

Cours de breton à Nantes

Les cours de breton ont repris à ti Keltiek, 3 rue Harouys à Nantes.

Voici les heures des cours :

Débutants : quatre groupes, lundi 18 h, lundi 20 h, lundi 18 h 30, mardi 20 h 15.

Intermédiaires : lundi 19 h, mardi 20 h et jeudi 19 h 30.

Niveau trois : mardi 20 h.

Niveau quatre : jeudi 20 h 30.

Inscriptions et renseignements : 02.40.94.56.57 ou 02.40.69.11.08.

Fest-Noz à Monterfil

Un fest-noz organisé par les Korrigans de Monterfil aura lieu samedi 8 novembre, à la salle de la Bétangeais de Monterfil. Il sera animé par le groupe Gwenfol et les musiciens et chanteuses du Cercle Celtique de Rennes.

Stage intensif de langue bretonne

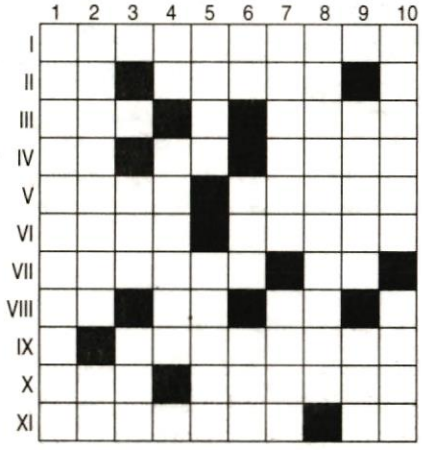
Skol an Ensav et le centre Pierre Roy organisent un stage de langue bretonne du samedi 29 novembre à 14 h au dimanche 30 novembre à 18 h au centre culturel Ti Kendalc'h à St-Vincent-sur-Oust près de Redon (10 km).

Ce stage est ouvert aux adultes tous niveaux. Les cours sont dispensés par des professeurs licenciés en breton.

Inscription avant le 24 novembre à Skol an Emlsav, 8 rue Hoche, 35000 Rennes. Tél. 02.99.38.75.83.

Mots Croisés Bretagne-Celtie n° 98

(Certains mots sont en breton – Réf. : dictionnaires de R. Hémon, P.J. Hélias et F. Favereau)



HORIZONTALEMENT : I. Seigneur de la Hérissaye, il publia son premier ouvrage en 1547 sous le pseudonyme de Léon Ladulfi. – II. Jadis stockés dans le 1 du 2 vertical ; Des copains d'origine bretonne. – III. En Bretagne, c'est le Pays gallo ; En mer, n'a rien de musical. – IV. A Nantes, son utilité est bien connue ; Îlot malouin ; Un début de semonce ; – V. Témoigne d'un solide désaccord ; En Bretagne ne permettent guère de se hausser du col. – IV. République celtique ; S'intègre tout naturellement dans le climat breton. – VII. Une Bretagne en pleine mutation ; Article. – VIII. Cœur de Gaël ; Inversé : à la pointe d'une célèbre pointe ; Article défini contracté. – IX. Où l'on voit les Nantais déserter leur ville pour gagner le bord de mer. – X. Sous forme de rond, n'évoque en rien une danse ; Naissance d'un idéaliste. – XI. Inversé :...ou Mauclerc, s'agissant d'un certain Pierre ; Article.

VERTICALEMENT : 1. Mort en 1995, cet écrivain brestois présentait nombre de caractères communs avec le I horizontal. – 2. Genre d'entrepôt aujourd'hui désaffecté ; Une heure qui n'en finit pas. – 3. Attache ou rapproche ; Préposition. – 4. Né en 1881, ce compositeur est mort à Tréguier à l'âge de 103 ans (initiales inversées) ; N'ont pas été réintroduits en Bretagne, sauf en musique. – 5. Même les incroyants peuvent en avoir un ; On y paît au bout d'une corde. – 6. Un côté vu du mauvais côté ; Leur élevage peut entraîner certaines pollutions ; Au fond de la rade. – 7. Ornement pour fest-noz ? ; Réputé notamment à Douarnenez. – 8. A demi bretonne pour Victor Hugo. – 9. On ne peut guère y tenir la barre ; Une saumure peu homogène. – 10. Jehan Meschinot s'en estimait banni ; Danse présumée authentique.

Mikaël ERWAN

SOLUTION du n° 97

Horizontalement : I. GOUVERNEUR. – II. URSULE ; CHE. – III. E.V. (EMILE VALLIN) ; EVINCE. – IV. RAE ; ENE ; L.C. (CLAUDE LE COZ). – V. LUMINE ; IDH. – VI. ELUM ; SELER (SELLER). – VII. STRAP ; RIRE. – VIII. EGLISE. – IX. NEA ; EN. – X. INTENDANCE. XI. NE ; STEUENN.

Verticalement : 1. GUERLESQUIN. – 2. ORVAULT ; NE. – 3. US ; EMURENT. – 4. VUE ; IMAGEES. – 5. ELVEN ; PLANT. – 6. REINES ; DE (DEG). – 7. NE ; ERSEAU. – 8. ECC ; ILIENNE. – 9. UHELDER ; CN. – 10. RE ; CHRETIEN.

Etre Celte aujourd'hui

Dans notre société actuelle la sensibilité "celte" peut-elle exister ? L'association culturelle "Etre Celte aujourd'hui" (créée selon la loi 1901) répond à cette question, par des recherches personnelles et des discussions lors de réunions (sur des thèmes précis), ainsi que par des conférences :

1) Sur notre héritage : historique, culturel, philosophique druidique et indo-européen en Gaule (dont la Bretagne et dans d'autres pays celtes (Irlande, Pays-de-Galles, etc.) ; l'étude de l'organisation sociale celte ; de notre mythologie celte et indo-européenne ; des symboles ; la visite de chantiers de fouilles archéologiques (tel celui de Rézé) ; la projection de cassettes vidéo (la dame de Vix, Stonehenge...) avec débats. Ces recherches réunies en fiches seront remises aux adhérents.

2) C'est aussi une approche contemporaine sur la biologie, l'écologie, l'astronomie, l'astrologie, la médecine douce et ses dérivés, la synchronicité, le culturel breton (Diwan), etc.

3) C'est également des voyages à la recherche des dieux et héros celtes. Et connaissez-vous les écrivains irlandais ? – c'est aussi un objectif de voyage (voyages préparés par les adhérents et réservés pour eux).

Si vous voulez découvrir votre sensibilité celte, venez nous rejoindre. Vous contribuerez à sa vie actuelle contre l'oubli. Réunions : jeudi 20 novembre et jeudi 18 décembre, de 18 h 30 à 20 h, Maison des Associations bretonnes, Ti Keltiel, 3 rue Harrouys, 44000 Nantes. Adhésion annuelle : membre ordinaire, 100 F ; famille, 150 F ; étudiant, 50 F.

POLLUTION BLUES

Ils ont chassé les oiseaux
Ils ont brûlé les roseaux
Ils ont empoisonné l'air
Assassiné les rivières
Ils ont rasé les forêts
Stérilisé les guérets
Ils ont tué les bourgeons
Ils ont ébranlé les ponts
Ils ont dévasté la mer
Ils ont asservi l'éclair
Ils ont chanté leur victoire
Sur la nature et, le soir,
Leur lumière règne partout
Sur des océans de boue
Oh les fous, les fous, les fous
Oh les foutus cons !

M. Erwan

APPRENDRE
ETUDIER
LE BRETON
A CARHAIX
DESKIÑ
STUDIAÑ
BREZHONEG
E KARAEZ
Cours du soir, stages
Avec l'association
SPERED AR YEZH
Tél. 02.98.99.58.55

La fête du théâtre en breton

Comme tous les ans depuis 1992, Sked vous propose la fête du théâtre en breton.

Cette année, il y a trois pièces au programme :

● 39-45 : *La guerre dans le Léon d'Ar Vro Bagan* sera jouée à la salle Kerlaurent à Guipavas le **15 novembre**.

Au début de la guerre 39-45, une institutrice brestoise fuyant les bombardements se réfugie sur le littoral où vit sa famille, des pêcheurs-goémoniers. Elle y fait la connaissance d'un officier allemand. Ils vont sympathiser, portant tous deux un idéal de paix et de fraternité entre les peuples... La pièce a été créée par Goulc'han Kervella.

● La compagnie Penn Ar Bed vous proposera *Testamant ar C'hi*, les **20 et 22 novembre** au Stella à Lambézellec.

Une pièce de théâtre d'Ariano Suassuna (Brésil) traduite en breton par Rémi Derrien, mise en scène par J. Yves Gourvest et Bernard Lotti. Une farce, dans la tradition des mystères médiévaux, en 3 actes, deux sur terre, le dernier dans l'autre monde.

● La compagnie de Callac remettra en scène *Bitekle* ou *Sur la Route du Paradis* le **29 novembre** au Stella à Lambézellec.

Fañch, Louis Soaz et les autres se retrouvent dans un bar entre ciel et terre...

Pour tous renseignements complémentaires, adressez-vous à Sked, 18 rue Duguay Trouin à Brest.

La presse en Bretagne

L'Institut Culturel de Bretagne vient de faire paraître une nouvelle édition – la dixième depuis 1984 – de son petit répertoire de *la presse en Bretagne*.

Ce petit ouvrage de 90 pages, vendu 40 F, donne des informations, en particulier adresses et numéros de téléphone, sur 230 organes d'information – journaux, revues, radios, télévisions – des cinq départements bretons.

C'est un outil précieux pour tous les responsables culturels et artistiques de Bretagne désireux de mieux faire connaître leurs activités et leurs réalisations auprès du public breton.

Ce répertoire peut être commandé (en joignant un chèque de 40 F) auprès des services de l'Institut Culturel de Bretagne, 1 rue Raoul Ponchon, 35069 Rennes cedex.

XVI[e] Festival de chant choral/Breizh a gan dimanche 7 décembre, à Rennes - 16 chorales - 750 chanteurs

Le Festival de Chant Choral "BREIZ A GAN" (Bretagne qui chante) a été créé à l'initiative de la Confédération Culturelle Bretonne KENDALC'H (Maintenir), en 1982 dans le but de promouvoir le Chant Choral de Langue Bretonne.

Ce rassemblement annuel des chorales d'expression bretonne se déroule chaque année, le premier dimanche de décembre. Il est itinérant en Bretagne, de Guingamp en 1982, à Vannes en 1996.

Ce 16[e] Breizh a Gan se déroulera a la Cathédrale de Rennes le dimanche 7 décembre prochain à 15 heures.

Cette manifestation annuelle a son prolongement dans le travail suivi d'une commission de chant choral au sein de Kendalc'h (20 chorales), par des créations musicales importantes.

L'Orchestre de Brocéliande (35 à 50 exécutants) direction Jacques Wojciechowski concrétise l'heureuse symbiose de la musique traditionnelle et de la musique classique.

Pour ce 16[e] Breizh a gan, 16 chorales des 5 départements bretons rassembleront 750 chanteurs. Elles viennent de Rennes (2), Nantes (2), du Morbihan (3), du Finistère (5), des Côtes-d'Armor (1). Chaque chorale interprète 2 chants de son répertoire avant de regrouper dans un majestueux final les 750 choristes qui interpréteront plusieurs chants dont le Kenavo avec en point d'orgue l'hymne breton Bro goz ma zadou.

Prix de l'entrée : 70 F, 60 F si réservation à Librairie Breizh, 17 rue de Penhoët, Rennes.



Ensemble choral du Bout du Monde (80 exécutants).

Chaque mois depuis 1969

armor magazine

présente et commente

LA VIE BRETONNE

B.P. 419 – 22404 LAMBALLE CEDEX

UN CADEAU !

Pour tout abonnement nouveau au *"Peuple Breton"*, vous pouvez choisir un *"Cahier du Peuple Breton"* que vous recevrez en cadeau :

- ❑ La Bretagne et les problèmes écologiques
- ❑ Le procès du centralisme
- ❑ Une Bretagne responsable dans un monde solidaire.

Abonnez-vous au Peuple Breton !



NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

● Souscrit un abonnement ❑
un réabonnement ❑

– tarif normal : 160 F
– tarif de soutien : à partir de 180 F
– étranger : 200 F et plus
– étranger par avion : 230 F et plus

à partir de N° ..... inclus

● Prélèvement automatique mensuel

❑ minimum : 13 F

❑ de soutien : 15 F-20 F-30 F

(Joindre un relevé d'identité bancaire)

● **Ci-joint le règlement par :**

❑ **chèque postal**

❑ **chèque bancaire**

❑ **mandat-lettre**

à l'ordre du "Peuple Breton-Pobl Vreizh"

9 rue Pinot Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC - C.C.P. RENNES 2365-76

Selaouit

par Pierre Morvan

MUR

Qui peut encore s'étonner qu'une municipalité fasciste mure un lieu de culture sous prétexte que la musique, les chansons qui s'y écoutent ne lui conviennent pas ? Qui peut encore être surpris quand l'extrême droite retire des rayons des bibliothèques municipales qu'elle gère les livres qu'elle juge, selon ses propres (?) critères, politiquement incorrects ? Avant sans doute de les brûler...

Qui peut s'en étonner ? Tout cela est, sinon normal, du moins dans la logique des choses...

Vous qui cherchez l'erreur, ce n'est pas là que vous la trouverez. Le mal est profond, sans nul doute, mais il fallait y penser avant qu'une majorité de citoyens (?) ne vote pour ces Goebbels au petit pied. Et aujourd'hui que la bête immonde se montre sans honte telle qu'elle est, que faut-il faire ? Que faire pour éviter les autodafés à venir ? Que faire pour empêcher que d'autres Sous Marin ne soient ainsi claquemurés ? Que faire pour sortir les fachos ? La réponse ? C'est chacun d'entre nous qui la possédons. C'est à chacun de nous de réagir. Pour ne pas aller dans le mur...

ORTOLAN

«Musique Traditionnelle Bretonne» (Keltia Musique, KMCD 71)





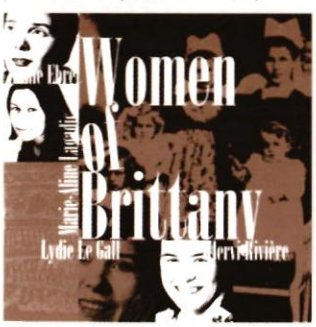
Encore une bonne idée, encore une réussite. C'est à Christian FAUCHEUR de STORVAN, que l'on doit la création de cet ensemble de douze bombardes, parmi les meilleures de Bretagne. Le résultat est convaincant et emporte l'adhésion.

Le parti pris est celui de la tradition, ce qui n'empêche ni le swing – comme en témoigne cette polka qui sert d'intro à une longue suite d'airs irlandais – ni l'ouverture – comme le prouvent «Melgaco», un petit tour par le Portugal, ou «Sandansko Hora», une danse au goût bulgare, ou encore «Benta Zahar» une virée au Pays Basque.

Les douze musiciens d'ORTOLAN, et leurs invités de marque – je n'en citerai aucun pour n'oublier personne – témoignent d'une grande maîtrise instrumentale, d'un vrai talent. Un disque à déguster en gourmet...

FEMMES DE BRETAGNE :

(Keltia Musique, KMCD 74)



Les Soeurs GOADEC, fêtées comme il faut, voici quelques semaines à CARHAIX, peuvent dormir sur toutes leurs oreilles: la relève est (bien) assurée...

Lydie LE GALL, Marie-Aline LAGADIC et sa fille Klervi RIVIERE et Annie EBREL, la plus connue des quatre, sont quelques-unes de ces «Femmes de Bretagne» qui perpétuent avec passion et conviction la tradition chantée.

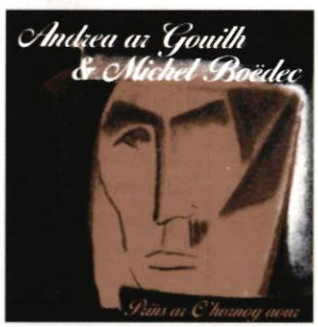
C'est une excellente idée - c'est à Arnaud MAISONNEUVE qu'on la doit - que d'avoir rassemblé sur un disque ces quatre voix de femmes bretonnes. Réunies autour d'un répertoire essentiellement composé de complaintes et gwerzioù de Haute et Basse Bretagne, elles nous donnent à entendre le meilleur d'elles-mêmes : leur amour du chant, leur amour du pays.

Andréa AR GOUILH
Michel BOEDEC :

«Prins ar C'hornog Aour» (Déclic, 844613-2).

Encore une voix, une très belle voix, de Bretagne, celle d'Andréa ar GOUILH, qui nous charme et nous enchante depuis longtemps déjà.

Il y a de cela quelques décades, accompagnée par un jeune harpiste qui s'appelait encore COCHEVELOU, Andréa nous faisait découvrir les trésors du Barzaz Breizh. Depuis ces temps reculés, toute sa vie, toute sa force, tout son talent, ont été ainsi mis au service du répertoire breton, de la langue bretonne, de la Bretagne. Et toute sa voix aussi, mélange éloquent et subtil de pureté et de puissance.



Avec Michel BOEDEC à l'orgue, elle rend un superbe hommage à Jef LE PENVEN, l'un des compositeurs bretons les plus généreux et les plus sincères. Les textes mis en musique sont signés ABEOZEN, Roparz HEMON, Yann Ber KALLOC'H - «Me zo ganet e kreiz ar mor» - ou Per Jakez HELIAS - «Fontanella», «Marion ar Faoued», «Korrig an Noz»...

Les mélodies de Jef LE PENVEN, qui marie habilement tradition et écriture contemporaine, trouvent avec Andréa ar GOUILH et Michel BOEDEC, deux interprètes convaincus et convaincants. Chaudement recommandable, chaudement recommandé !

BURN'S DUO :

«A l'ombre des Smariatos Cougnés» (Pluriel, Distribution N'Less Music, NL 350 192).

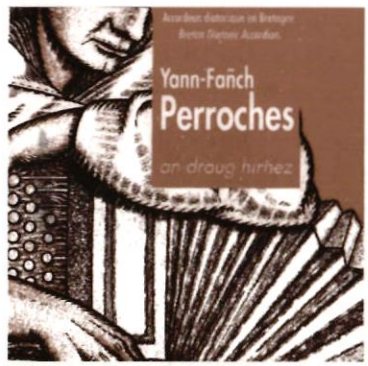


«Le smariatos cougné est un arbuste de la famille des cucurbitacés sauvages» qui ne pousse «qu'au Pays des Rêves» nous précise le petit Caron-Robert illustré qui accompagne ce CD sévèrement... relevé. Voilà qui nous pousse à explorer plus avant cette merveilleuse contrée sous la houlette de deux guides incollables. Christophe CARON, talabarder talentueux qui joua naguère avec l'organiste Louis YHUEL, et Ronan ROBERT, l'ex-CARRE MANCHOT, nous mènent donc de «J'étais lassée d'être une jeune fille» à «En revenant des noces» en passant par une «Suite baguée» de ridées à 6 temps ou «Tu n'as pas d'œufs, coucou» ... Un délicieux programme !

Le duo bombarde-accordéon diatonique, peu usité, fonctionne ici parfaitement: un vrai bonheur ! Ronan ROBERT et Christophe CARON, deux mecs qui en ont, comme on dit chez Connexion. Et qui savent procurer du plaisir. Y compris «aux oreilles et aux jambes les plus engourdies»...

Yann Fanch PERROCHES :

«An Droug Hirnez» (Keltia Musique, KMCD 79).



Un accordéoniste doué et une pléiade d'invités talentueux – Gildas BOCLE (contrebasse), Bernard LE DREAU (saxes), Dominique MOLARD (percussions), Thierry MOREAU (violoncelle), Stéphane MORVAN (flûte), Didier SQUIBAN (piano)... – le résultat ne peut être qu'enchanteur!

Le disque commence – et vous pouvez y voir une transition heureuse avec le CD précédent – par une «Partie de jambes en l'air», c'est-à-dire une suite de gavottes pourlet. Il se poursuit en alternant mélodies mélancoliques et danses enlevées et alertes. C'est malgré tout la nostalgie qui mène le bal, comme en témoigne d'ailleurs «An Droug Hirnez», le morceau qui donne son titre à l'album.

«Mal du pays», regrets du passé, attente de lendemains qui chantent, Yann Fanch PERROCHES vit son pays douloureusement. Mais c'est pour nous un vrai bonheur qu'il soit triste tant son disque déborde d'émotion contenue, de tendresse mêlée à une simplicité de bon aloi. L'accordéoniste de SKOLVAN n'en fait jamais de trop et ce qu'il fait, il le fait bien.

De la très belle ouvrage et une conclusion qui, à elle seule, vaut le détour : une poignante et inspirée reprise du Jaurès de BREL, suivie, pour ceux qui ne sont ni impatients, ni superstitieux, d'un «Vendredi 13» fantomatique...

Lann-Bihouée(e)

En gastronomie, nous connaissons déjà la confusion qui existe dans l'esprit de nos contemporains entre le homard à l'américaine et celui à l'armoricaine, mais ce n'est pas le seul exemple de l'influence Yankee sur notre péninsule. Quand Debré père a commencé à vouloir substituer le mot «ouest» à celui de «Bretagne» qui convenait parfaitement jusque-là aux habitants de ce pays, la réplique fut tout de suite influencée et par la cuisine locale et par l'Amérique puisque nous, nous disions Farouest.

Il est curieux que nos savants chercheurs en toponymie par exemple n'aient pas encore étudié l'influence de la culture américaine sur la culture armoricaine. Le phénomène est manifeste dans le domaine linguistique. Dans le paragraphe précédent vous avez bien lu : **Yankee**, et prononcé **YanKI**, car deux e font un i en anglo-saxon. Et voilà pourquoi, vers 1950, l'Etat-Major français fit changer la finale de Lann-Bihouée, qui s'écrivait avec deux e afin que les mangeurs de chewing-gum ne prononcent pas Lann-Bihoul, mais, Lann-Bihoué.

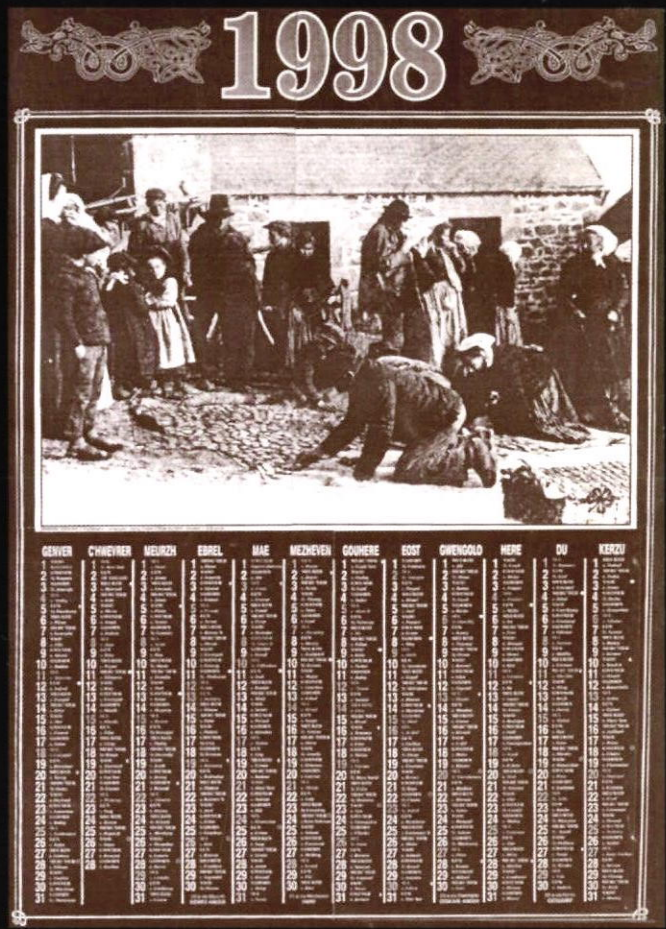
Je pensais à cela il y à quelques mois en écoutant le lieutenant qui tente de diriger le fameux bagad de la marine en ce moment, causer sur une radio très sérieuse, lui-même l'étant également. Ce qu'il disait me faisait chaud au cœur jusqu'au moment où il affirma, sans rire, que le bagad était pour un jeune sonneur la garantie **«d'une école de rigueur, d'une école de sérieux»**. C'est là que j'ai failli avaler tout de go ma brosse à dents. (L'émission était matinale...).

S'écoutant parler dans le casque, il expliquait que maintenant, comme il n'y avait plus de service militaire obligatoire, les jeunes qui viendraient le feraient volontairement. Deux ans passés dans cette école exemplaire, ils pourraient ensuite mettre sur leur C.V. : **«ancien du bagad de Lann-Bihouée»**. Avec un ou deux **e**.

Vous savez, fidèles lecteurs, qu'Al Louarn est un type sérieux, qui parle de choses sérieuses, mais il ne savait pas, qu'ayant le droit d'ajouter **«ancien de Lann-Bihouée»** en-dessous de sa signature, cela ajouterait un plus de crédit à ses pensées... Pourtant si c'est le chef qui le dit !

Je conseille quand même à mes successeurs sonneurs, si c'est vraiment du boulot qu'ils cherchent, de se méfier d'une appellation qui me semble tout, sauf une garantie, aux moins chez les connaisseurs. Par contre s'il s'en trouve un, doté de talents d'écrivain, je suis certain qu'il y aurait un best-seller à écrire, du genre : **«Le bagad de Lann-Bihouée des origines à nos jours»**. De quoi plier en quatre plusieurs générations d'humains. Ce bouquin dépasserait en notoriété le «Cheval d'Orgueil» de Per-Jakez Hélias. Traduit en japonais, je vois d'ici l'effet de la description de la traversée de Rennes en 68 avec **«commando FLB»** inscrit sur l'arrière du camion militaire ! Ou encore celle de la tête du ministre, sortant de l'hôtel de l'Epée à Kemper, en s'exclamant **«qu'ils sont beaux les marins français !»** s'entendant répliquer vertement par la grosse-caisse : **«Pardon monsieur le ministre, marins prêtés à la France !»**.

ALOUARN
«Ancien de Lann-Bihouée»
avec deux e



Librairie du PB

(expéditions franco de port par correspondance sous 48 h)

NOUVEAUTÉ :

- **Une Bretagne responsable dans un monde solidaire** *(38 F)*
- **Autocollant Peuples d'Europe, avec 18 noms et drapeaux** *(10 F le 1er, 6 F par exemplaire en plus)*
- **Le Procès du centralisme** *(38 F)*
- **La Bretagne et les problèmes écologiques** *(38 F)*
- **Entre créole et breton, ces racines qui nous libèrent** *D. Aupiais (80 F)*
- **La résistance irlandaise** *Roger Faligot (134 F)*
- **Atlas de Bretagne** *Skol Vreizh - 2e édition (175 F)*
- **Le Breton, jeunesse d'une vieille langue** *F. Morvannou "Tout sur le Breton ou presque" (45 F)*
- **Les Bretons et la révolution. Elans et déceptions** *(20 F)*
- **Enezenn an Ervor** *Fanch Peru (63 F)*

Bon de commande à recopier ou à découper. Cocher les livres choisis
Règlement par chèque à joindre à l'ordre du :
PEUPLE BRETON, BP 301, 22304 LANNION cedex